

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
KRIBI 1^{er}



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

SUB-DIVISION COUNCIL FOR KRIBI I

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : l'Assistance des Techniciens aux Initiatives Paysannes de Développement (ATIPAD)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE	3
RESUMÉ EXÉCUTIF	4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES FIGURES	9
LISTE DES CARTES	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	10
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	11
(i) Taille et répartition de l'échantillon	11
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages	11
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage.....	12
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE KRIBI 1 ^{er}	15
II.1 Présentation de la commune	15
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation	24
II.3. Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	25
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	29
III.1 Description de la population enquêtée.....	29
III.2 Approvisionnement en eau potable	30
III.3 Services de santé.....	37
III.4 Services de l'éducation.....	42
III.5 Fourniture des services communaux	48
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE	51
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements.....	51
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif.....	51
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif.....	51
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif.....	52
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard	53
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	57
PROGRAMME DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET DE PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION	59
ANNEXES	60
Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard.....	60
Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard.....	60
Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard.....	60
Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard.....	61
Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard	62
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements.....	81

PRÉFACE

PRÉFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) renvoie au processus qui vise à renforcer les performances des collectivités locales à travers un engagement civique et une participation active des citoyens afin d'instaurer une culture de transparence. Il permet également d'emmener les Elus et les organes de gestion des collectivités locales que nous sommes à rendre compte de nos actions de développement sur le terrain.

La démocratie avance à grands pas et les exigences des citoyens aussi. Au-delà du vote périodique, la tendance est à un engagement réel et une participation à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques. Les acteurs de développement de la Commune de Kribi 1^{er}, à toutes les échelles, ont le devoir de rendre compte et nos populations celui de contribuer et d'exiger les résultats. Les Etats et les grands bailleurs de fonds semblent s'accommoder de ces principes et en font même la promotion.

Le concept de Contrôle Citoyen de l'Action Publique est largement supporté par la Banque Mondiale et les méthodes participatives offrent des outils concrets pour l'expérimentation de ce concept. C'est ainsi que la Commune avec l'accompagnement du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) et l'Institut National de la Statistique (INS) a initié le projet Scorecard. Cette expérience comme tant d'autre montre que l'enjeu est de restaurer la confiance des populations vis-à-vis des actions publiques et d'instaurer un dialogue politique formel entre les différents acteurs du développement. D'année en année, nous construisons des infrastructures sur le terrain sans toutefois avoir le temps matériel pour suivre et évaluer le niveau de satisfaction des populations bénéficiaires. Le comité de suivi des changements qui a été mis en place à l'issue de ce processus du Scorecard nous sera d'un grand apport.

L'Exécutif Communal remercie le Programme Nationale de Développement Participatif et l'Institut National de la Statistique qui l'ont accompagné dans la réalisation de ce projet et espérer que ce processus va contribuer à combler ses attentes. Il remercie également les populations pour avoir accueillis chaleureusement les enquêteurs au sein des ménages et d'avoir participé activement dans ce processus. Il vous souhaite enfin une bonne lecture du présent rapport.



LE MAIRE

Adoni Kellen
Augustin epse Diny
Officier d'Etat Civil
Maire de Kribi 1er

RESUMÉ EXÉCUTIF

L'objectif de cette évaluation était d'accompagner la Commune de Kribi 1^{er} dans la réalisation d'un contrôle citoyen de l'action publique dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et du service communal. Plus spécifiquement, cette enquête visait à capter auprès des populations de la commune de Kribi 1^{er}, leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre du service public dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et du service communal.

La méthodologie adoptée a consisté à administrer un questionnaire auprès de 324 ménages de la commune tirés au hasard dans la liste des ménages dénombré et cartographié par l'institut nationale de la statistique. Au terme de cette enquête qui s'est déroulée pendant 14 jours au cours de la période du 08 au 21 Juin 2022, les niveaux de satisfaction des ménages de la commune dans l'offre de service public ont été obtenus dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et en matière de service communal.

Les principaux résultats obtenus à l'issue de cette enquête montrent que dans le secteur de l'hydraulique, 9,7% des ménages enquêtés sont satisfaits par l'approvisionnement en eau dans la Commune de Kribi 1^{er} contre 90,3% qui sont non satisfaits. Les raisons de non satisfaction évoquées par les ménages sont liées principalement à l'éloignement des points d'eau (14,0%), la mauvaise qualité de l'eau (3,20%), l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (15,60%), le défaut/lenteur de maintenance en cas de panne (0,4%) et autres raisons (68,40%).

Dans le secteur de la santé, 82,2% des ménages ne sont pas satisfaits par les services de santé actuellement offerts dans la Commune de Kribi 1^{er}. En effet, ces ménages se plaignent de l'éloignement des formations sanitaires (11,8%), la mauvaise qualité des services offerts (1%), l'insuffisance de médicaments (0,50%) et l'insuffisance des équipements (7,70%).

S'agissant du secteur de l'éducation, l'enquête montre que les ménages sont globalement satisfaits des services de l'éducation. Dans les écoles maternelles aucun ménage n'est non satisfait. Dans les lycées et collèges, 1,4% des ménages sont non satisfaits. Pour ce qui est des écoles primaires, 2,2% des ménages sont non satisfaits. Les raisons évoquées pour justifier leur insatisfaction comprennent de l'éloignement des établissements d'enseignement scolaire (80%), l'insuffisance des salles de classe (40%), insuffisance d'équipements dans les écoles maternelles (30%), l'insuffisance des écoles (90%), la ponctualité du personnel (10%), l'absence de la distribution des manuels scolaires (40%), les mauvais résultats (10%) et le coût élevé de la scolarité (10%) .

En ce qui concerne les services communaux, L'enquête révèle que 88,8% des ménages ne sont pas satisfaits des services rendus par la Commune. Les raisons évoquées pour justifier leurs insatisfaction sont : la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (1,2%) ; la non information des populations dans la gestion communale (94,3%) ; la méconnaissance des actions menées par la commune (26,01%), mauvais accueil (0,8%) ; le manque de professionnalisme (17,4%), Manque de confiance envers l'exécutif municipal (2,3%) ; et l'indisponibilité de l'exécutif municipal (1,6%).

Dans l'optique d'améliorer l'offre des services publics auprès des ménages de la Commune, les recommandations suivantes ont été formulées à la suite des résultats obtenus :

Secteur hydraulique:

- Construire des points d'eau supplémentaires ;
- Remettre en service les points d'eau en panne ;
- Redynamiser les comités de gestion des points d'eau ;
- Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable.

Secteur santé:

- Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels ;
- Renforcer les équipes actuelles des formations sanitaires pour améliorer l'offre de service de santé ;
- Organiser des campagnes de consultation pour les populations des villages éloignés des centres de santé ;
- Systématiser la diffusion de l'information auprès des populations sur la gestion des formations sanitaires à travers les structures de dialogues (comité de gestion, comité de santé, etc.) ;
- Redynamiser et former les comités de santé.

Secteur éducation:

- Construire de nouvelles salles de classes dans certains établissements ;
- Affecter des enseignants qualifiés dans certains établissements ;
- Mettre en place un mécanisme d'encouragement des élèves par l'attribution des bourses scolaires ;
- Renforcer les établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques ;
- Améliorer la couverture en établissement d'enseignement secondaire dans la commune.

Services communaux:

- Informer suffisamment les populations sur les actions de la commune ;
- Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la communes à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif ;
- Réduire le temps moyen d'obtention des services.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AIMF	: Association Internationale des Maires Francophones
APEE	: Association des Parents d'Elèves et Enseignants
ATIPAD	: Assistance des Techniciens aux Initiatives Paysannes de Développement
BIP	: Budget d'Investissement Public
CAKI	: Commune d'Arrondissement de Kribi 1 ^{er}
CAMWATER	: <i>Cameroon Water</i>
CC	: Comité de Concertation
CCAP	: Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CEFAM	: Centre de Formation pour l'Administration Municipale
CES	: Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	: Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CMA	: Centre Médical d'Arrondissement
COGES	: Comité de Gestion
CSI	: Centre de Santé Intégré
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC	: Communes et Villes Unies du Cameroun
DCTD	: Direction des Collectivités Territoriales Décentralisées
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
FEICOM	: Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunal
INS	: Institut National de la Statistique
MINATD	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINDEVEL	: Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
ODD	: Objectif de Développement Durable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PACDDU	: Programme d'Appui aux Capacités Décentralisées de Développement Urbain
PADDL	: Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PCD	: Plan Communal de Développement
PNDP	: Programme National de Développement participatif
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UFA	: Unités Forestières d'Aménagement
UPE	: Unité Primaire d'Echantillonnage
ZD	: Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Bilan de la collecte des données dans la Commune de Kribi 1 ^{er}	13
Tableau 2: Synthèse des données démographiques collectées dans la CAK 1 ^{er}	17
Tableau 3: Production par type de spéculation	22
Tableau 4: Etat des lieux des points d'eau dans la commune	26
Tableau 5: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune	26
Tableau 6: Etat des lieux des services de l'éducation	27
Tableau 7: Inventaire des services communaux	27
Tableau 8: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe.....	29
Tableau 9: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge.....	30
Tableau 10: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	32
Tableau 11: Utilisation d'une source d'eau publique	32
Tableau 12: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée	32
Tableau 13: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.....	33
Tableau 14: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé	33
Tableau 15: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau	33
Tableau 16: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau.....	33
Tableau 17: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES.....	33
Tableau 18: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source.....	34
Tableau 19: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	34
Tableau 20: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin	35
Tableau 21: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	35
Tableau 22: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable	36
Tableau 23: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence	37
Tableau 24: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé.....	37
Tableau 25: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	38
Tableau 26: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	38
Tableau 27: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	38
Tableau 28: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	39
Tableau 29: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	39
Tableau 30: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	40
Tableau 31: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	41
Tableau 32: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence.....	42
Tableau 33: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire ...	42
Tableau 34: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un	

cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public	42
Tableau 35: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence	43
Tableau 36: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.....	43
Tableau 37: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle	44
Tableau 38: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence	45
Tableau 39: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence	45
Tableau 40: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement	46
Tableau 41: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction	46
Tableau 42: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	47
Tableau 43: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	48
Tableau 44: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	49
Tableau 45: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal	50
Tableau 46: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal.....	50
Tableau 47: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune	50
Tableau 48: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	51
Tableau 49: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale	50
Tableau 51: Plan D'actions Du Contrôle Citoyen De L'action Publique En Vue De La Conduite Des Changements Dans La Commune De Kribi 1 ^{er}	53
Tableau 52: Programme de dissémination des résultats	59

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des populations par village/quartier et par sexe 19

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er} 16

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La réforme sur la décentralisation au Cameroun permet aux Communes de jouer un rôle primordial en matière de développement (cf. loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes). Elle leur donne l'opportunité d'assumer le développement de leur essor territorial. Dans ce contexte, l'Etat central leur transfère des compétences et des ressources telles que le prévoit les textes liés à cette réforme. Le Programme National de développement Participatif (PNDP) organe de développement mis en place par l'Etat Camerounais, apporte un appui à ces institutions afin de mieux jouer leur rôle. Il fournit un appui technique et financier dans l'élaboration des PCD, dans le financement des projets tirés des PCD. Il renforce les capacités des agents communaux afin d'améliorer les performances de leurs services. Dans ce schéma, les Investissements au sein des Communes tiennent compte des priorités que ces dernières se sont fixées au sein de leur Plan de Développement. Ces investissements proviennent des BIP des fonds propres des Communes et des partenaires de Développement.

L'accompagnement du PNDP au profit des Communes en matière de décentralisation date de 2004. Depuis, les Communes réalisent de projets tirés des PCD grâce à multiples sources de financement. Néanmoins, ces projets ne subissent en retour d'études pouvant quantifier le niveau de satisfaction des bénéficiaires. La question de savoir est-ce que ces investissements apportent satisfaction aux populations cibles se pose entièrement. Elle soulève l'idée d'un contrôle citoyen. Dorénavant, les investissements publics requièrent un regard objectif des bénéficiaires. Depuis 2012, le PNDP a mené à titre pilote le SCORECARD auprès de 10 Communes. Une première vague avait concerné 153 Communes. La dernière vague qui est en cours concerne 188 Communes. Cette enquête se rapporte à l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation et aux services communaux.

Ce rapport présente les acquis des enquêtes SCORECARD menées dans la Commune de Kribi 1^{er}. La sélection de l'OSC qui a été contractualisé pour cette étude a démarré depuis 2021. Les enquêtes ont véritablement démarré sur le terrain en début juin. Cette enquête a été clôturée le 25 juin. Ce travail d'enquête a été supervisé par le PNDP et l'INS qui ont été d'un grand apport du point de vue technique et managérial.

Ce document s'articule autour de huit (08) parties :

1. Le Préface
2. Le Résumé exécutif
3. L'introduction générale
4. Offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de Kribi 1^{er}
5. Principaux constats relevés dans les secteurs cibles
6. Plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique
7. Conclusion et principales recommandations
8. Annexes

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 17 quartiers et 11 villages de la commune de Kribi 1^{er}. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 324 ménages dans la Commune de Kribi 1^{er}. Cette enquête s'appuie sur 18 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 18 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes

identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jour étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces

biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisme ATIPAD qui a été sélectionnée pour le lot 2 régions du SUD des Communes de Kribi 1^{er}, Kribi 2^e, Campo, Bipindi et Akom 2; qui a procédé à la collecte des données en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 03 au 05 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1: Bilan de la collecte des données dans la Commune de Kribi 1^{er}

Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
2724	Kribi 1 ^{er}	16	0	0	01	
2725	Kribi 1 ^{er}	18	0	0	0	
2726	Kribi 1 ^{er}	16	01	01	0	
2727	Kribi 1 ^{er}	16	2	01	01	

Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
2728	Kribi 1 ^{er}	18	0	0	0	
2729	Kribi 1 ^{er}	15	0	0	0	
2730	Kribi 1 ^{er}	15	0	0	01	
2731	Kribi 1 ^{er} Mokolo	16	0	0	02	
2732	Kribi 1 ^{er}	14	0	0	01	
2733	Kribi 1 ^{er} Petit Paris	15	1	0	01	Retard
2734	Kribi 1 ^{er}	10	0	0	0	Retard intempéries
2735	Kribi 1 ^{er}	10	0	0	0	Retard intempéries
2736	Bwambé	14	01	0	01	
2737	Mbeka	16	0	0	01	
2738	Luma	16	01	0	0	
2739	Grand Batanga	16	2	0	0	
2740	Eboundja 1, 2	12	02	0	0	
2741	Nlendedibe ; Port de Kribi	11	0	0	02	
		301	10	02	11	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'ATIPAD, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE KRIBI 1^{er}

Cette partie est consacré à la présentation de la Commune, la présentation du cadre législatif et règlementaire en ce qui concerne les compétences transférées aux Communes dans les secteurs ciblés notamment l'Approvisionnement en eau potable, Santé, Education et certains services communaux et enfin l'analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles.

II.1 Présentation de la commune

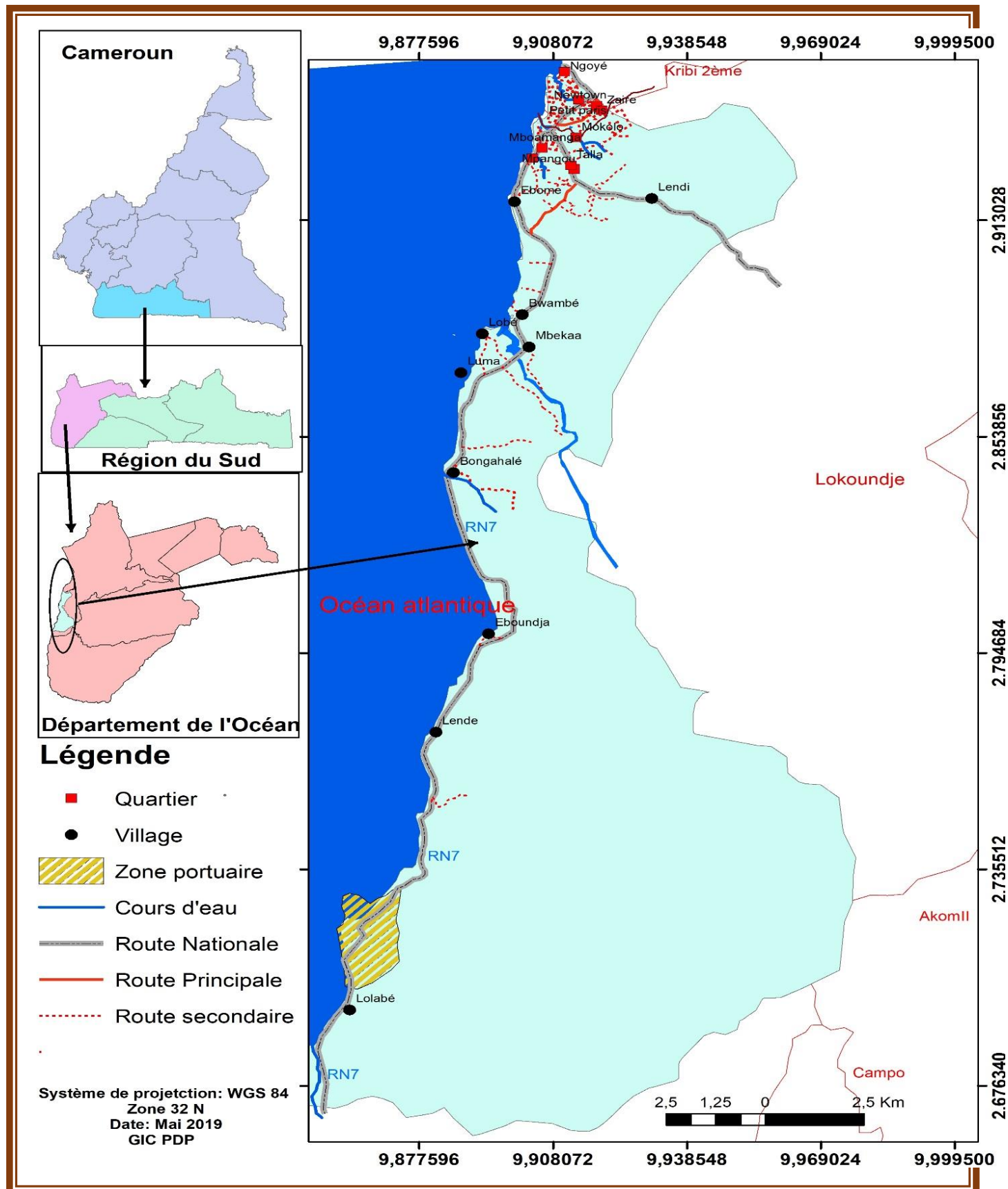
Dans cette sous partie, nous allons de prime à bord présenter la situation administrative et historique de la Commune, ensuite la situation démographique, suivi de la situation géographique et enfin la situation socioéconomique et culturelle.

II.1.1 Situation administrative et historique

La CAK 1er, créée en 2007 est située à environ 200 km de la ville d'Ebolowa, chef-lieu de la Région du sud dont elle fait partie et à 310 km de la Capitale Yaoundé. Elle fait partie des 09 arrondissements que compte le Département de l'Océan et s'étend sur une superficie de près de 334,3 km². Une densité de population d'environ 214 hbts/Km². Elle compte un centre urbain composé de 10 Quartiers et, 11 villages, tout ceci à l'intérieur de 03 chefferies de groupement.

Elle est située à l'entrée Ouest de la Région du Sud et est limitée :

- Au Nord par la Commune de Kribi 2e ;
- Au Sud par la Commune de Campo ;
- A l'Ouest par l'Océan atlantique ;
- Et à l'Est par la Commune de Lokoundjé



Carte 1: Localisation de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er}

II.1.2 Situation démographique

La population de Kribi 1er est cosmopolite. Pour des raisons liées à son attraction touristique. Elle a connu une évolution très rapide. Le Rapport du 3e Recensement Général de la Population et de l'Habitat de novembre 2005 publié en 2010 par le Bureau Central du Recensement et des Etudes de la Populations présente la Commune de Kribi 1er avec une population estimée à environ 29 886 habitants.

Par contre, si l'on s'en tient aux estimations de la Commune dans le compte administratif de 2016, la Commune de Kribi 1er compte près de 22 700 âmes dont environ 16 809 dans l'espace urbain et 5 891 habitants dans les villages.

Pour des données plus logiques, et même fiables, en appliquant aux données du RGPH du BUCREP de 2005 le taux d'accroissement de la population de Kribi estimé à 6.3%, on obtient les résultats du tableau 1 ci-après : (PCD 2020).

Tableau 2: Synthèse des données démographiques collectées dans la CAK 1^{er}

Quartiers / Villages	Coordonnées GPS			POPULATION								
	X (Est) en degré décimal	Y (Nord) en degré décimal	Z (m)	Homme	Femme	Total	Nourissons (0-35 mois) (10,7%)	Pop cible du PEV (0-59 mois) (16,9)	Pop d'âgePréscolaire (4-5ans) (6,3%)	Pop d'âge scolaire dans le Primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12-19 ans) 18,5%)	Pop des jeunes (15-34 ans) (34,7%)
QUARTIERS DE L'ESPACEURBAIN												
Bogandoue	9,90335	2,92992	10	562	567	1 129	120,8	190,8	71,1	264,2	208,9	391,8
Massaka	9,91241	2,945	8	1 891	1 806	3 697	395,6	624,8	232,9	865,1	683,9	1 282,9
Mboamanga	9,90558	2,93276	8	3 230	3 060	6 290	673,0	1 063,0	396,3	1 471,9	1 163,7	2 182,6
Mokolo	9,91332	2,93563	17	5 789	5 958	11 747	1 256,9	1 985,2	740,1	2 748,8	2 173,2	4 076,2
Mpangou	9,91288	2, 92695	28	649	649	1 298	138,9	219,4	81,8	303,7	240,1	450,4
Newtown 1	9,91798	2,94437	27	3 691	3 321	7 012	750,3	1 185,0	441,8	1 640,8	1 297,2	2 433,2
Ngoye	9,910066	2,9536	14	1 121	1 021	2 142	229,2	362,0	134,9	501,2	396,3	743,3
Petit paris	9,91394	2,94595	20	3 559	3 324	6 883	736,5	1 163,2	433,6	1 610,6	1 273,4	2 388,4
Talla	9,91212	2,92802	29	1 950	2 275	4 225	452,1	714,0	266,2	988,7	781,6	1 466,1
Zaire	9,91913	2,94304	22	4 116	3 839	7 955	851,2	1 344,4	501,2	1 861,5	1 471,7	2 760,4
Sous Total Urbain				26 558	25 820	52 378	5 604,4	8 851,9	3 299,8	12 256,5	9 689,9	18 175,2
VILLAGES												
EBOME	9,89926	2,91807	7	2009	1992	4001	428,107	676,169	252,063	936,234	740,185	1388,347
LENDI	9,93054	2,91897	41	522	485	1007	107,749	170,183	63,441	235,638	186,295	349,429

Quartiers / Villages	Coordonnées GPS			POPULATION								
	X (Est) en degré décimal	Y (Nord) en degré décimal	Z (m)	Homme	Femme	Total	Nourissons (0-35 mois) (10,7%)	Pop cible du PEV (0-59 mois) (16,9)	Pop d'âge Préscolaire (4-5ans) (6,3%)	Pop d'âge scolaire dans le Primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12-19 ans) 18,5%)	Pop des jeunes (15-34 ans) (34,7%)
BWAMBE	9,90108	2,88723	21	1712	1658	3370	360,59	569,53	212,31	788,58	623,45	1169,39
LOBE	9,892	2,88194	3	736	854	1590	170,13	268,71	100,17	372,06	294,15	551,73
MBEKAA	9,9026	2,87832	22	946	971	1917	205,119	323,973	120,771	448,578	354,645	665,199
LUMA	9,88714	2,87131	9	1080	1171	2251	240,857	380,419	141,813	526,734	416,435	781,097
BONGAHELE	9,88539	2,844	11	819	929	1748	187,036	295,412	110,124	409,032	323,38	606,556
EBOUNDJA 1	9,89339	2,7999	8	240	219	459	49,113	77,571	28,917	107,406	84,915	159,273
EBOUNDJA 2	9,89336	2,7999	14	216	207	423	45,261	71,487	26,649	98,982	78,255	146,781
NLENDE	9,8814	2,77303	-6	409	369	778	83,246	131,482	49,014	182,052	143,93	269,966
LOLABE	9,86178	2,6971	8	343	355	698	74,686	117,962	43,974	163,332	129,13	242,206
Sous Total Village				9 032	9 210	18 242	1951,894	3082,898	1149,246	4268,628	3374,77	6329,974
TOTAL				35 590	35 030	70 620	7556,34	11934,78	4449,06	16525,08	13064,7	24505,14

Données calculées grâce aux résultats du 3^e RGPH Bucrep 2005 appliqué au taux d'accroissement (6,3) de la population de Kribi et aux pourcentages de tranches d'âges du tableau des données de la population du Cameroun de l'Unicef.

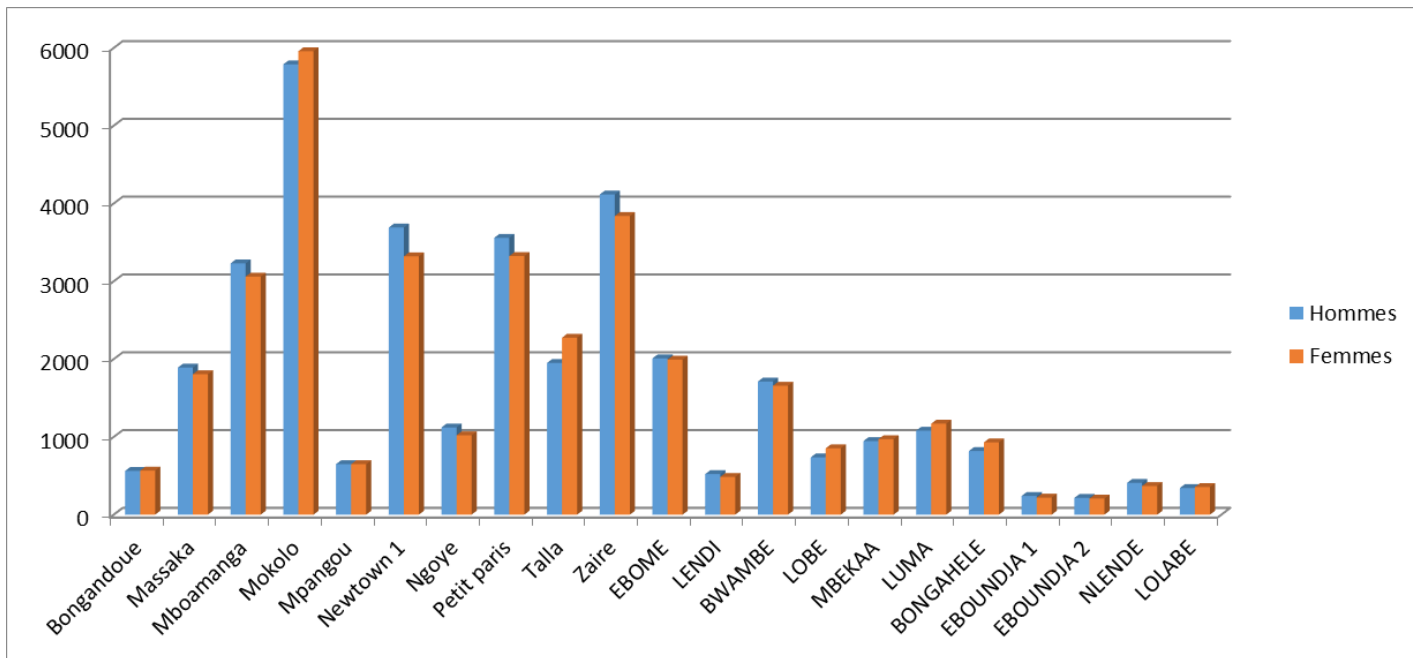


Figure 1: Répartition des populations par village/quartier et par sexe

II.1.3 Situation géographique

Cette partie nous permettra de situer Kribi 1^{er} géographiquement à travers son climat, son relief, son sol, sa flore et sa végétation et son hydrographie.

➤ Climat

Le climat de l'arrondissement de Kribi 1er, est de type équatorial de la nuance côtière. Il est caractérisé par deux périodes de hautes eaux et deux périodes de basses eaux correspondant aux quatre saisons climatiques.

Kribi reçoit en moyenne 2900 mm de pluie en 204 jours réparties en quatre saisons à savoir :

- Une grande saison de pluies, de mi-août à Novembre ;
- Une petite saison de pluies de mars à juin ;
- Une grande saison sèche de décembre à mi-mars ;
- Une petite saison sèche de juin à mi-août.

Les températures sont relativement élevées et quasi constantes toute l'année, et l'amplitude thermique n'excède pas 3°C. Les moyennes sont comprises entre 24°C et 27°C.

➤ Relief

Le relief de Kribi 1er est dominé par les basses terres s'étendant du Nord au Sud, le long de la côte Atlantique sur plus de 30 km. A partir des plages de Ngoyé au Nord, en direction du Sud jusqu'au rocher du Loup, cette plaine se relève progressivement mais se rétrécit ensuite pour faire place à une côte rocheuse au fur et à mesure qu'on se rapproche du port en eau profonde. C'est qu'on est ici en présence d'un socle ancien fait de micaschiste et de gneiss, et se caractérisant par une succession de petites anses comme dans la zone d'Ebomé, de petites capes et par une succession de falaises ou de plages rétrécies.

➤ Sols

Les sols de la zone sont dans l'ensemble perméables, présentant un potentiel organique et minéral déficient qui limitent leurs aptitudes agricoles à des cultures arbustives peu exigeantes telles que

l'Hévéa, le palmier à huile et le cocotier. Les cultures vivrières y sont extensives... On trouve des sols ferrallitiques jaunes sur gneiss, des sols ferrallitiques jaunes sur roches sédimentaires, des ferrallitiques rouges...

➤ **Flore et faune**

Pour sa cartographie phytogéographique de l'ensemble du territoire camerounais, Letouzey (1085) a distingué cinq domaines :

- Domaines congolais
- Domaine Congo-guinéen
- Domaine soudanien et sahélien
- Façade atlantique
- Zone d'altitude

Kribi 1^{er} est située dans le domaine de la « façade atlantique », avec la forêt atlantique de moyenne altitude ou forêt biafréenne de moyenne altitude. Elle colonise les bas et moyens plateaux qui dominent la côte basse. Deux variétés la caractérisent : la forêt atlantique toujours verte césalpiniacées et dégradée et la forêt sub-montagnarde très localisée, riche en essences de valeur telles que : les socoglottisgabonensis (Bidou), Coula edoulis (Ewomé), et surtout Lophiraalata (Azobé). Ce dernier témoigne des défrichements cultureux réalisés dans la région depuis plus de 3000 ans.

Le Sud-Cameroun forestier se caractérise par une faune très diversifiée. Le Département de l'Océan n'échappe pas à cette réalité. En effet, on rencontre une faune variée constituée de mammifères, de reptiles et d'insectes qui fourmillent dans le sous-bois humide.

La faune aquatique est également l'une des plus diversifiées du pays, avec 110 espèces de poissons appartenant 13 familles ichtyologiques sont pêchés dans les cours d'eau et dans la mer. On y retrouve également des amphibiens.

La Commune de KRIBI 1 est soumise à des contraintes physiques causées tant par l'instabilité de la nature que par l'action des hommes. Cette action des populations sur l'environnement à la recherche des moyens de subsistance, participe de la rareté des ressources forestières, fauniques et pose un sérieux problème de pérennité dans la gestion durable desdites ressources pour les générations futures.

➤ **Hydrographie**

L'Arrondissement de Kribi 1^{er} présente un vaste réseau hydrographique dont les principaux cours d'eau en plus de l'océan atlantique sont : la Kienké qui traverse la zone urbaine, la Lobé au niveau des villages qui sont les plus importants, à côté desquels nous avons le LOLABE2, le Boussibalika et le Nlendé qui sont peu importants.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les activités économiques de la Commune de Kribi 1^{er} sont réparties en : Agriculture, Elevage, Pêche, Exploitation forestière, Chasse et activités minières, pour le secteur primaire ; l'industrie de bois, la Transformation des produits agricoles, l'artisanat, les BTP et l'eau et l'Energie, pour le secondaire et principalement le tourisme, le commerce et le transport pour le tertiaire.

➤ **Secteur primaire**

- **Agriculture**

Les activités agricoles ne sont pas en principe prioritaires. Comme cultures de rente, on retrouve essentiellement le palmier à huile avec les sociétés comme SOCAPALM, puis du cacaoyer et du cocotier et ces derniers se font encore de manière rudimentaire et désordonnée.

Pour les cultures vivrières, nous avons les tubercules, du bananier plantain, de la tomate, du maïs et des oléagineux tels que l'arachide et le concombre.

Aussi, nous avons les maraichers et les arbres fruitiers.

On y retrouve une vingtaine de GIC organisés. Avec plus de 1000 emplois créés dans le secteur. Ces activités ne sont pas sans difficultés. C'est le cas du mauvais état des routes et des bassins de production, au faible encadrement sur le plan des appuis matériels, financiers et techniques.

▪ **Elevage**

L'élevage est principalement traditionnel ici et rudimentaire caractérisé par un mauvais suivi médical et alimentaire. Peu organisé ici pour cause de la difficulté d'accès aux intrants, avec une divagation constatée.

On y retrouve : les bovins, les ovins, les caprins, les lapins et la volaille.

▪ **La production halieutique**

La pêche est la plus ancienne et l'une des activités principales des populations locales, elle est source d'une masse importante de revenus. On y retrouve la pêche et l'aquaculture :

Pour ce qui est de la pêche, nous avons la pêche artisanale maritime d'une part, plus organisée le long des rives de la mer, avec plusieurs GIC. Et d'autre part, la pêche continentale, plus pratiquée par les autochtones dans les principaux cours d'eau locaux que sont la Kienke et la Lobé destinée à la consommation.

Pour ce qui est de l'aquaculture, nous y avons la pisciculture avec pour espèces les plus prisées : les tilapias (*oréochromis niloticus*), les silures (*Clarias gariépinus*) et le kanga (*Hétérotis nilotica*) ? Toutefois, l'offre ne satisfait pas encore la demande.

Par ailleurs, l'encadrement ne suit toujours pas, ce qui décourage les pêcheurs.

▪ **L'exploitation forestière et faunique**

Dans l'exploitation forestière, nous avons d'une part le Domaine forestier permanent constitué des forêts domaniales et de celles communales, c'est le cas des Unités Forestières d'Aménagement (UFA), et d'autre part le Domaine Forestier Non-permanent, il est question ici à Kribi 1^{er} du permis d'exploitation des produits spéciaux et des autorisations de récupération de bois.

Quant à la faune, elle est très riche et diversifiée, avec 80 espèces de mammifères, 302 espèces d'oiseaux, 122 espèces de reptiles et 4 espèces de tortues marines. Comme espèces, nous avons les Eléphants les Gorilles, les Mandilles, les Pangolins géants, les Panthères, les Buffles, les Lions, les Civettes, le Citatunga, le Potamochère, les Céphalophes bande dorsale noire et les Céphalophes de pertes.

▪ **L'exploitation minière :**

Le sous-sol et le sol de la Commune regorgent de potentialités à l'instar du fer, de l'uranium, de l'or, du gaz naturel, du sable et de la pierre. Mais l'exploitation minière proprement dite se limite juste à l'extraction du sable et des pierres pour les constructions dans le cadre des grands chantiers engagés dans la zone.

➤ Secteur secondaire

Il est principalement question de la transformation des matières premières issues du secteur primaire. Ce secteur est encore relativement peu développé à Kribi 1^{er}. Ce n'est qu'une question de temps car avec le développement des activités portuaires et de tous les projets annoncés, Kribi va certainement entrer dans une ère de prospérité industrielle.

▪ L'industrie et l'Artisanat :

Il est question ici de l'agroalimentaire (Boulangeries, l'extraction d'huile de palme, fabrication des intrants agricoles), de l'industrie de bois (Scieries, menuiseries semi-industrielles et artisanales).

Pour l'artisanat, nous avons les menuiseries, l'industrie d'habillement, transformation des produits pétroliers, production de l'eau potable et de l'énergie

▪ Les BTP :

Principaux créateurs d'emplois ici, avec l'avènement des grands projets structurants faisant appel à une main d'œuvre considérable. Mais le souci de qualification reste le partage des populations locales, d'où l'intervention des BTP venant d'autres villes pour la réalisation des projets d'envergure.

➤ Secteur tertiaire

L'on retrouve ici le commerce à travers la vente des vivres, les boutiquiers, les débits de boisson, les vendeurs ambulants...et par ailleurs le transport avec pour acteurs majoritaires les agences de voyages, les motos taximen, les taxis brousse et le transport maritime en développement.

A côté de tout ceci, nous avons le développement des activités du tourisme et loisir, l'hôtellerie et la restauration.

L'on peut observer de ce qui précède que l'économie de la Commune de Kribi 1^{er} repose essentiellement sur la pêche, le BTP, l'agriculture, le tourisme, le commerce et le transport qui emploient la quasi-totalité de la population à temps plein ou à temps partiel. L'initiative privée dans le commerce et les autres activités telles que la restauration et le transport sont des opportunités de développement qui renforcent l'accroissement de l'économie locale.

Tableau 3: Production par type de spéculation

Secteurs	Spéculation	Rendement moyen	Atouts / potentialités	Problèmes/contraintes
Agriculture	Maïs	05 t/an	Main d'œuvre abondante Sol fertile, Présence de quelques postes agricoles	Difficultés d'écoulement Insuffisance de semences améliorées Irrégularité des prix de vente Difficultés de préservation Manque d'équipement de transformation locale Variations irrégulières du climat
	Cacao	15 t/an	Sol fertile, climat propice Existence d'associations de producteurs	Manque d'intrants, vieillissement des plantations, Insuffisance de formation, Difficultés d'écoulement, main d'œuvre vieillissante Insuffisance d'espace
	Manioc	05 t/an	Sol fertile, climat propice Bonne productivité annuelle	Non maîtrise de nouvelles techniques Difficultés d'évacuation et de conservation
	Macabo	08 t /an	Sol fertile, climat propice	Non maîtrise de nouvelles techniques Difficultés d'évacuation

Secteurs	Spéculation	Rendement moyen	Atouts / potentialités	Problèmes/contraintes
	Palmier à huile	3000 l / an	Sol fertile, Marché favorable	Absence de semences améliorées Non maîtrise de nouvelles techniques Insuffisance d'espace Variations de climat irrégulières
	Banane plantain	07 t/an	Forte productivité Bonne pluviométrie Sol fertile	Manque de plants améliorés Violence des vents Difficultés d'évacuation
	Banane douce	01 t/an	Bonne pluviométrie Sol fertile	Baisse des productions Manque de plants améliorés Violence des vents
	Tomate	0,5 t / an	Sols favorables	Difficultés de conservation Variations de températures irrégulières
	Arachides	02 t /an	Sol fertile, climat propice	Absence de semences améliorées Non maîtrise de nouvelles techniques
	Piment	0,1 t/an	Sol fertile	Difficultés de conservation Variations de températures irrégulières
Elevage	Porcins	100 têtes	Disponibilité des aliments nutritifs Main d'œuvre jeune	Insuffisance de formation Difficultés d'accès aux intrants Baisse des températures maladies des bêtes
	Caprins	70 têtes	Disponibilité du pâturage	Manque de formation Elevage archaïque, vols des bêtes
	Bovins	10 têtes	Disponibilité du pâturage et de populations bororo	Variations brusques de températures Maladies des bêtes
	Volaille	2000 têtes	Forte production de céréale pour fabrication de la provende	Elevage archaïque et anarchique, manque de formation
Pêche	Maquereau, Machoiron, et autres, les crustacées,	Plus 5 t /an	Présence de l'océan atlantique, d'autres cours d'eau riches tel que la Kienké, Lobé, Eboundja ...	Outillage rudimentaire Manque de formation Coût élevé des intrants Faible rentabilité
Artisanat	outillage agricole, objets d'art, paniers, hottes	/	Disponibilité des artisans, Marché favorable,	Faible promotion des produits, difficultés d'écoulement Matériel de travail rudimentaire Manque de formation et ou d'encadrement

Source : diagnostic participatif de Kribi 1

La pêche, principale source de revenus ici, elle est pratiquée par la plupart des jeunes avec une bonne production qui toutefois est en baisse au regard de la rareté des produits et de l'outillage rudimentaire. A côté de celle-ci, nous avons l'agriculture qui est basée ici sur la consommation et une commercialisation de faible envergure. Les spéculations de rente reposent sur les principales cultures que sont le cacao, la banane plantain, le manioc, le maïs, mes arachides. La production annuelle étant présentée dans le tableau ci-dessus. D'autres cultures à l'instar du macabo, et les maraichers complètent la liste. Cette production connaît les aléas des changements de climat et la dégradation des routes qui ne facilitent pas l'évacuation vers les marchés. Néanmoins, elle pourrait s'accroître si les cultivateurs recevaient un encadrement de proximité régulier et le renforcement des appuis en intrants.

L'autre activité non moins négligeable est l'élevage dont les principales espèces élevées (porcins, caprins, bovins et volaille). L'artisanat participe également à améliorer les revenus des habitants.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Cette partie nous permettra de rappeler le cadre législatif et réglementaire lié à la décentralisation et aux compétences transférées aux communes dans les secteurs ciblés, notamment Approvisionnement en eau potable, Santé, Education et certains services communaux.

La décentralisation est institutionnalisée au Cameroun par la Constitution du 18 janvier 1996. Plusieurs textes seront ensuite votés pour en donner plus de précisions. Voici quelques-uns de ces textes :

- La loi N°92/002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux ;
- La Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
- La Loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- La Loi N° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions ;
- La Loi N°2006/10 du 29 décembre 2006 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°92/002 du 14 août 1992 ;
- La Loi N° 2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs ;
- La Loi N° 2006/004 du 14 juillet 2006 fixant le mode d'élection des conseillers régionaux ;
- La Loi N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 Portant Régime Financier Des Collectivités Décentralisées ;
- La Loi N°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

A côté de ce florilège de lois, il convient également de noter la présence de nombreux textes d'application à l'instar :

- Le décret N°2010/246/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de santé publique ;
- Le décret N°2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'éducation de base ;
- Le décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'état ;
- Le décret N°2010/0241/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'entretien et de gestion des Centres de Promotion de la femme et de la famille ;
- Le décret N°2010/0242/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de promotion des activités de production agricole et de développement rural ;
- Le décret N°2010/0243/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matières d'attribution des aides et cours aux indigents et aux nécessiteux ;
- Le décret N°2010/0245/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de culture ;
- Le décret N°2011/0004/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de construction, d'équipement, et de gestion des centres médicaux d'arrondissement ;
- Le décret N°2011/0006/PM fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de planification urbaines, de création et d'entretien des voiries en terre ;
- Le décret N°2011/0002/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de formation professionnelle ;

- Le décret N°2011/0005/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de mise en valeur des sites touristiques communaux ;
- Le décret N°2011/1116/PM du 26 avril 2011 fixant les modifications de la coopération décentralisée ;
- Le décret N°2011/1339/PM du 23 mai 2011 portant exonération des droits de régulation des marchés publics et accordant le bénéfice des frais d'acquisition des dossiers d'appels d'offres des marchés aux collectivités territoriales décentralisées ;
- Le décret N°2010/1735/PM du 01 juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales décentralisées ;
- Le décret N°2010/0244/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de promotion des activités de production pastorale et piscicole ;
- Le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Ce décret créé le ministère de la décentralisation et du développement local ;
- Le décret N°2010/0240/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de création et d'entretien des routes rurales non classées, ainsi que la construction et la gestion des bacs de franchissement ;
- L'arrêté N°00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoire les tableaux-types des emplois communaux et les annexes sur l'organigramme des Communes ;
- L'arrêté N°2010/0015/MINEPIA du 30 août 2010 portant cahier de charge précisant les conditions et les modalités d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de promotion des activités de production pastorale et piscicole ;
- La circulaire N°001/CAB/PM du 11 janvier 2008 relative à la prise en compte de la décentralisation dans les stratégies sectorielles ;

Par ailleurs, la décentralisation au Cameroun est régie par plusieurs principes au rang desquels :

- **Le principe de subsidiarité** : il s'agit de désigner à l'échelon de la plus grande proximité ce qui peut être plus efficacement fait. étant donné que la plupart des collectivités locales sont dotés de faibles ressources, ce principe doit s'appliquer avec pragmatisme.
- **Le principe d'égalité** : afin de rendre plus opérationnelle la décentralisation sur toute l'étendue du territoire, l'Etat transfère les mêmes compétences à toutes les collectivités locales de même catégorie.
- **Le principe de progressivité** : la répartition des compétences doit tenir compte de la capacité des collectivités locales à les exercer

II.3. Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Cette section porte sur l'analyse sectorielle de l'inventaire pour les principaux secteurs ciblés (Approvisionnement en eau, Santé, Éducation et Services municipaux) dans cette enquête. L'analyse est le reflet de la situation d'existence, de fonctionnalité et de l'état actuel des infrastructures par secteur.

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Le secteur de l'approvisionnement en eau révèle la situation des différentes infrastructures existantes et leur état actuel dans la commune.

Tableau 4: Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type	Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel
Puits avec pompe à motricité humaine	1	1	1	0
Puits avec pompe électrique	2	2	2	2
Forages avec pompe à motricité humaine	36	32	32	15
Forage avec pompe électrique	0	0	0	0
Borne-fontaine	0	0	0	0
Source	0	0	0	0
Réseau d'adduction d'eau communal	2	2	2	2
Total	41	37	37	19

Source : Enquête CCAP2, Kribi 2^e 2022

D'après le tableau 4, Le système d'approvisionnement en eau potable de la Commune de Kribi 1^{er} est constitué d'un puits avec pompe à motricité humaine (01), de deux (02) puits avec pompe électrique ; des forages avec pompes à motricité humaine (36) et 02 adductions d'eau Communal d'après les chiffres obtenu auprès de la Commune. Il faut ici noter que ces chiffres de la commune sont confondus avec les chiffres du sectoriel MINEE.

II.2.2 Secteur santé

Tableau 5: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelle de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	02	02	01	Oui					Do ns
Centre Médical d'Arrondissement	01	01	01	Oui					Do ns
Hôpital de district	00	00	00	/	/	/	/	/	/
Hôpital régional	00	00	00	/	/	/	/	/	/
Hôpital de référence	00	00	00	/	/	/	/	/	/
Formation sanitaire privée	09	09	01	Non	/	/	/	/	/
Autres (à préciser)	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Total	12	12	03						

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Le sectoriel de la santé nous révèle que la couverture sanitaire de Kribi 1^{er} est assurée par le district de santé de Kribi et couvre notamment 02 Centres de santé intégré, un centre médical d'arrondissement et 09 centres de santé privé

II.2.3 Secteur de l'éducation

Tableau 6: Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternelle	Public	23	23	0	2	11
	Privé laïc	16	16	0	8	
	Privé confessionnel	6	6	0	6	0
	Ecole de parents	2	2	0	0	0
Primaire	Public	12	12	0	11	2
	Privé laïc	19	19	0	17	0
	Privé confessionnel	3	3	0	3	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Secondaire 1 ^{er} cycle	Public	1	1	0	0	1
	Privé laïc	1	1	0	0	1
	Privé confessionnel	1	1	0	1	1
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Public	3	3	0	3	3
	Privé laïc	1	1	0	0	1
	Privé confessionnel	1	1	0	1	1
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Total		89	89	0	50	21

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1er 2022

Il ressort de ce tableau 5 que le nombre d'école prévue par la carte scolaire de la commune est de 89 tant dis que le nombre existents et fonctionnels est le même. Cependant ces 89 établissements ne parviennent pas à combler les attentes des populations de Kribi 1^{er} en éducation. Nous constatons que parmi les 89 établissements existants, 48 sont privés. Ce qui nécessite un renforcement du partenariat public-privé. Dans ce secteur de l'éducation, les résultats de l'enquête vont nous relever les raisons du choix des populations pour le privé.

II.2.4 Secteur des services communaux

Cette partie traite des services rendus par la commune aux populations afin d'améliorer leur système de vie.

Tableau 7: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	Pas de délais fixé et connu
Délivrance des documents d'urbanisme	Non	Pas de délais fixé et connu
Aménagement des voiries	Oui	Pas de délais fixé et connu
Gestion des déchets / Assainissement	Non	/
Légalisation des documents	Oui	Pas de délais fixé et connu
Authentification des documents	Oui	Pas de délais fixé et connu
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Non	
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Oui	

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser) _____	Non	

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

D'après le tableau 7, plusieurs services sont rendu par la commune notamment l'établissement des actes d'état-civil, l'aménagement des voiries, la légalisation des documents, l'authentification des documents, l'hygiène et salubrité, l'éclairage public et l'appuis aux personnes socialement vulnérables. Cependant d'autres services qui devaient être rendu par la commune mais qui ne l'ai pas sont notamment la gestion des déchets/assainissement, l'aménagement des espaces verts et de loisirs, l'aménagement des aires de jeux et le transport public.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'objectif de ce chapitre est de restituer les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services rendus par la Commune de Kribi 1^{er} en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

Cette enquête est orientée essentiellement vers les ménages et une attention particulière est portée sur l'âge et le sexe des répondants. Une telle précision permet de prendre en compte les aspects de genre dans l'appréciation des réponses collectées d'une part, et la formulation des améliorations à suggérer d'autre part. Les principaux résultats s'articulent en cinq sections à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires et enfin la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

Cette section vise à présenter les principales caractéristiques des ménages échantillonnés dans le cadre de l'enquête ScoreCard. En effet, les ménages constituent la principale cible de l'enquête selon qu'ils résident en milieu urbain ou rural. Cette enquête a également pour but de mettre en évidence quelques caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge et le sexe du chef de ménage.

En plus des chefs de ménage qui sont les principaux répondants de l'enquête, d'autres personnes ayant des liens de parenté avec les chefs de ménages ont été enquêtés (tableau 8).

Tableau 8: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

Strate de résidence	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage					Total
	Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	
Urbaine	66,5	15,9	12,9	2,1	2,7	100,0
Rurale	100,0	0,0	0,0	0,0	,0	0,0
Total	89,90	2,90	4,30	1,10	1,10	0,70

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

D'après le tableau 8, dans l'ensemble de la commune, la majorité des répondants sont des chefs de ménages. En effet, 89,90 % de répondants sont des chefs de ménage et 4,30 % sont les fils/fille du chef de ménage et 2,90% de son/sa conjoint (e).

Tableau 9: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges du répondant	Sexe de l'enquêté							
	Masculin		Féminin			Total		
	Strate de résidence		Strate de résidence			Strate de résidence		
	Urbaine	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Moins de 20 ans	4,70	4,70	3,70	0,0	3,70	4,30	0,0	4,30
[20 - 35[21,30	21,30	23,40	0,0	23,10	22,10	0,0	22,0
[35 - 50[50,30	50,30	57,90	100,0	58,30	53,30	100,0	53,40
Plus de 50 ans	23,70	23,70	15,00	0,0	14,80	20,30	0,0	20,20
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

L'analyse de la répartition des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge indique que la tranche de [35 - 50[est la plus représentée chez les répondants du sexe masculin en zone urbaine, suivie de la tranche de plus de 50 ans ; par contre en ce qui concerne les répondants de sexe féminin cette même tranche est suivie par celle de [20 - 35[. Les résultats qui vont suivre permettront d'apprécier la perception des ménages par rapport à l'approvisionnement en eau potable.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Selon l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF, 90% de la population mondiale utilise au moins des services de base en matière d'eau potable en 2020, contre 88% en 2015. Si les tendances actuelles se poursuivent, le monde atteindra certainement une couverture d'ici 2030, accomplissant ainsi l'un des objectifs du développement durable (ODD) qui est l'accès universel à au moins une source d'approvisionnement en eau potable. Cependant, plusieurs millions de personnes n'ont toujours pas accès aux services d'eau potable et la situation des pays en développement semble préoccupante. Le Cameroun n'échappe pas à cette réalité malgré le fait que, depuis 2004 le gouvernement a entrepris l'amélioration de l'offre des services d'eau potable à travers les processus de décentralisation. Selon l'Arrêté N°2010/00000298/A/MINEE du 01/09/2010, les conditions et modalités techniques d'alimentation de l'offre en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution incombent aux Communes. Aujourd'hui, presque 12 ans après, il n'est pas superflu de marquer un temps d'arrêt pour apprécier non seulement l'effectivité de cet arrêté, mais également la satisfaction des populations concernant ce secteur vital pour l'amélioration de leur bien-être. Ainsi, l'objectif de cette section est de présenter les résultats du contrôle de l'action citoyenne concernant l'offre de l'eau potable dans la Commune de Kribi 1^{er}. Les résultats de l'étude sont répartis autour des principaux points ci-après : l'inventaire des points d'accès à l'eau potable, leur fonctionnalité, les mécanismes de gestion et d'entretien et la satisfaction des ménages quant à l'utilisation des services de l'eau dans la commune.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Il s'agira dans cette sous-section d'apprécier la typologie des points d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Kribi 1^{er}. Le tableau 10 ci-dessous révèle que, dans cette commune, la majorité des ménages disposent d'une source d'approvisionnement en eau dans le village/quartier. En effet, 28,30% des ménages déclarent qu'ils disposent d'un puits avec pompe à motricité humaine dans leur village, 1,40% des ménages

disposent d'une source, 5,40% des ménages disposent d'un forage avec pompe à motricité humaine, 10,50% des ménages disposent d'une rivière, et 72,80% des ménages disposent d'un puits à ciel ouvert. Par ailleurs, seul 1,40% des ménages disposent d'un forage avec pompe électrique, 3,30% des ménages disposent d'un réseau d'adduction d'eau, et 14,10% des ménages disposent d'une adduction d'eau potable CAMWATER dans leur village/quartier.

Les résultats de l'enquête révèlent également que 89,6% des ménages utilisent une source d'eau publique pour l'approvisionnement en eau. Le tableau 3.4 présente la répartition en pourcentage des principales sources d'approvisionnement en eau des ménages.

Tableau 10: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier									
	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière
Urbain	6,0	7,8	43,1	21,0	1,5	0,3	0,0	0,0	11,4	31,7
Rurale	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Total	28,50	0,40	72,60	5,40	1,40	1,10	1,40	0,0	3,20	14,40

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Après avoir observé la disponibilité des différents points d'eau, l'enquête s'intéresse à l'usage qui en est fait par les ménages de la Commune de Kribi 1^{er} (Tableau 11).

Tableau 11: Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau										
		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière	Total
Urbain	33,3	68,50	00	00	1,10	00	3,30	00	17,40	00	8,70	100,0
Rurale	100,0	0,0			0,0		0,0		100,0		00	100,0
Total	33,6	67,70	00	00	1,10	00	3,20	00	18,30	00	8,60	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

À la lecture du tableau, nous remarquons que sur les 33,3% des ménages utilisant une source d'eau publique dans le milieu urbain, 65,50% des ménages déclarent utiliser le puits à motricité humaine, 17,40% des ménages affirment utiliser plutôt le réseau d'adduction d'eau et 8,70% des ménages déclarent utiliser plutôt la rivière comme principale source d'approvisionnement en eau. Cependant en milieu rurale, 100% des ménages affirment utiliser une source d'eau publique notamment le réseau d'adduction d'eau potable. Ces rivières qui sont non aménagées en milieu urbain, subissent les effets des intempéries (assèchement et pollution par les eaux de ruissellement) tout au long de l'année et constituent un danger potentiel pour la santé des ménages. Des efforts supplémentaires seraient donc à envisager pour assurer aux ménages de la commune l'accès à une eau potable.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Dans cette partie du rapport nous allons analyser l'accès aux points d'eau, la disponibilité et l'utilisation des points d'eau. Cette présentation sera assortie d'un bref commentaire sur les données des ménages concernant le secteur hydraulique dans la Commune de Kribi 1^{er}.

Tableau 12: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée										
			Puits avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière	Total
Urbain	31,2	32,6	67,80	1,10	00	1,10	7,7	3,30	00	17,80	00	8,90	100,0
Rurale	100,0	100,0	0,0	,0		,0		,0		100,0		0,0	100,0
Total	31,4	32,9	67,00	1,10	00	1,10	7,7	3,30	00	18,70	00	8,80	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Le tableau 12 montre que 67,80% des ménages ont accès au puits avec pompe à motricité humaine tout au long de la journée, 1,10% des ménages ont accès aux forages (à pompe électrique et à motricité humaine) tout au long de la journée et 3,30% des ménages ont accès à la source d'eau tout au long de la journée. Et 17,80% des ménages ont un accès tout au long de la journée au réseau d'adduction d'eau.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Tout point d'eau devrait avoir un dispositif d'entretien et de maintenance afin de pérenniser ce point d'eau, car des pannes peuvent très vite arriver et pourraient empêcher aux ménages de bénéficier de cette offre de service public. Le tableau suivant présente la proportion des ménages dont le principal point d'eau a été en panne et le temps mis pour qu'il soit réparé au cours des 06 derniers mois.

Tableau 13: Correspondance entre disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages
Correspondance entre disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Strate de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau		
		Une fois	Trois fois	Total
Urbaine	50,0	50,0	50,0	100,0
Total	50,0	50,0	50,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune Kribi 1^{er} Juin 2022

La plupart des ménages au sein de la commune déclarent à 50% que leur fréquence de disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau est de deux fois. Et la proportion des ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau est de 50%.

Tableau 14: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d’eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d’eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d’un point d’eau					Total
		Moins d’une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	
Urbain	19,6	27,8	61,1	11,1	00	00	100,0
Total	19,4	27,8	61,1	11,1	00	00	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

De ce tableau 14, Durant les six derniers mois qui ont précédé l’enquête, 19,40% des ménages déclarent avoir été victime d’une panne dans leur source d’approvisionnement d’eau publique. Les ménages de la commune de Kribi 1^{er} rencontrent un réel problème de réhabilitation de point d’eau. Sur cette proportion, 27,80% de ménages déclarent que la remise en service de la principale source publique d’eau s’est faite en moins d’une semaine ; et 61,10% entre une semaine et un mois. Environ 11,10% des ménages affirment que la principale source publique d’eau a été remise entre un mois et trois mois.

Le tableau 15 présente la typologie des acteurs qui interviennent dans la remise en service du principal type de point d’eau en cas de panne. Il ressort qu’en milieu urbain, 15,4% des ménages pense que l’entretien et la gestion se fait par les Elites ainsi que d’autres partenaires. Ce résultat implique qu’une sensibilisation doit être faite en milieu urbain pour informer les populations du mécanisme d’entretien et la gestion des principaux points d’eau.

Tableau 15: Type d’acteurs de remise en service du principal type de point d’eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d’eau						
	Commune	Etat	Elite	Comité de gestion	Chef de village / quartier	CAMWATER /SNEC/CDE	Autre partenaires
Urbain	5,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,1
Ensemble	5,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

La gestion des activités d’entretien et de maintenance des sources d’approvisionnement en eau peut s’effectuer par plusieurs acteurs. Il ressort du tableau 15 que, c’est la Commune qui intervient principalement dans l’entretien et la maintenance du point d’eau en zone urbaine soit pour 5,4% des ménages enquêtés. Cette activité de gestion peut également être effectuée par d’autres soit 14,1%. De plus ces différents acteurs sont plus impliqués dans la gestion d’entretien et la maintenance des points d’eau en zone urbaine. Aux vues de ces proportions, il serait judicieux de redynamiser et de former les comités de gestion de point d’eau. Une telle activité nécessite également des moyens financiers.

Tableau 16: Intervenant dans la gestion, l’entretien et la maintenance de ce point d’eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l’entretien et la maintenance du principal type de point d’eau				
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Urbain	20,70	5,40	5,40	19,60	48,90
Ensemble	20,40	5,40	5,40	19,40	49,50

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

On s’intéresse ici aux acteurs intervenant dans la gestion, l’entretien et la maintenance de la principale source publique d’approvisionnement en eau dans la commune de Kribi 1^{er}. Cependant, 48,90% des ménages enquêtés désignent les autres partenaires comme leur principal intervenant, puis vient ensuite le Comité de gestion et la Communauté qui représentent des proportions respectives de 20,70%. Et 19,60%. Ainsi, d’après les déclarations des ménages enquêtés ; soit une proportion de 5,40%, la Commune de Kribi 1^{er} serait l’intervenant le moins impliqué dans la gestion, l’entretien et la maintenance de la principale source d’approvisionnement en eau.

Le tableau 17 ci-dessous analyse la contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES.

Tableau 17: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES						
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Urbain	5,40	7200,0	20,0	40,0	00	60,0	/	/	/	/
Total	5,40	7200,0	20,0	40,0	00	60,0	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

La première partie du tableau ci-dessus nous renseigne à la fois sur : (i) la Proportion de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES ; il s'agit ici de 5,40% des ménages enquêtés. (ii) le Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES ; les ménages ayant acceptés de contribuer financièrement au fonctionnement du comité de gestion prévoient de verser en moyenne une somme annuelle de 7200FCFA. (iii) la Proportion de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES ; en effet 20% des ménages enquêtés trouve élevée le montant précédemment mentionné, ceci correspond a moins de la moitié des ménages qui contribuent financièrement au fonctionnement du comité de gestion dans la commune de Kribi 1^{er}.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

L'enquête s'est aussi intéressée à l'appréciation exprimée par les ménages enquêtés concernant le service rendu par leur principale source d'approvisionnement en eau. Cette appréciation tient compte de la distance moyenne par rapport à la principale source, du temps moyen mis en minutes pour atteindre le point d'eau, du temps d'attente passé au niveau du point d'eau pour s'approvisionner et du nombre moyen de personnes qu'un ménage a l'habitude de trouver à ce point d'eau. Les ménages parcourent en moyenne 332,5 m en zone urbaine pour accéder à l'eau avec un temps moyen de 9 minutes. Le nombre de personne qu'un ménage a l'habitude de trouver à ce point d'eau est en moyenne 9 personnes, de ce fait le temps moyen d'attente au point d'eau est de 8 minutes.

Tableau 18: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	498,40	9,1	5,1	4,60	14,1	41,30	30,40	14,10	100,0
Rurale	400,0	15,0	10,0	5,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Ensemble	497,40	9,20	5,20	4,60	14,0	40,90	31,20	14,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 2^e 2022

La première partie de ce tableau 18 démontre que, le ménage de la zone urbaine de la commune de Kribi 1^{er} parcourt à pied environ 498,40 m en 9,10 min de son logement jusqu' à sa principale source d'eau, y trouve près de 4,60 personnes et devra attendre en moyenne 5,20 min pour s'approvisionner en eau. Pour le ménage de la zone rurale, la distance moyenne parcourue est de 400m en 15 min de son logement jusqu'à sa principale source de point d'eau y rencontre 5 personnes en moyenne et devra attendre 10 min pour s'approvisionner.

Parmi les ménages s'approvisionnant en eau publique dans la commune de Kribi 1^{er}, 41,30% des ménages trouverait bon le service que leur offre leur principale source d'approvisionnement en eau, tant dis qu'une proportion de ménage soit 30,40% trouve ce service passable. Les pourcentages de ménage ici qui trouvent le service que leur offre la principale source d'approvisionnement en eau très bon et ceux trouvant ce service mauvais se valent.

Le tableau suivant présente la répartition des ménages selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau dans leurs milieux

Tableau 19: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau :		
	a une d'odeur	a un goût	a une couleur
Urbain	7,60	5,40	5,50
Total	7,50	5,40	6,50

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

En ce qui concerne la qualité de l'eau consommée par les ménages, le tableau 19 montre que la majorité des ménages jugent douteuse l'eau qu'elle consomme. En effet, 7,50% des ménages déclarent que l'eau qu'ils consomment a une couleur, 5,40% des ménages déclarent que leur eau a un goût, et 6,50% des ménages déclarent que leur eau a une odeur.

Au regard de ces déclarations des ménages, il se dégage une alerte et une incitation à la sensibilisation des populations aux méthodes de potabilisation de l'eau avant toute consommation. Mais en cas de besoin en matière d'approvisionnement en eau, à qui doivent s'adresser ces ménages ? Plus encore, qui sont les principaux acteurs pouvant intervenir en cas de besoin en eau exprimé par les ménages ?

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Les ménages ont exprimé leur besoin en matière d'approvisionnement en eau, tel que révèle le tableau 3.16 ci-dessous. Celui-ci montre que, sur l'ensemble des ménages ayant exprimé un besoin d'approvisionnement en eau au cours des 6 derniers mois, 54,40%, soit plus de la moitié d'entre eux, s'adressent à la CAMWATER. Par contre, ces besoins sont exprimés à 27,30% auprès de la Commune. Or, 18,20% des besoins sont adressés à l'Etat (sectorielles) ; et 9,10% aux autres partenaires.

Tableau 20: Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfaite
		Au Maire	A l’Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d’eau	Au Chef de village/ quartier	A l’Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	4,0	27,30	18,20	0,0	0,0	0,0	0,0	54,50	9,10	0,0
Total	4,0	27,30	18,20	0,0	0,0	0,0	0,0	54,50	9,10	0,0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Au regard des faits, malgré les efforts de la commune Kribi 1^{er} en matière d’approvisionnement en eau potable, la majorité des ménages restent encore insatisfaits. De ce fait le tableau 21 nous donne les raisons de non satisfaction des ménages enquêtés.

Tableau 21: Non satisfaction de l’approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l’approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :							Autre
		Eloignement du point d’eau	Mauvaise qualité de l’eau	Insuffisance des points d’approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d’eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l’approvisionnement en eau		
Urbain	90,2	13,70	3,20	15,30	0,0	0,4	0,0	68,70	
Rural	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Total	90,3	14,0	3,20	15,60	0,0	0,4	0,0	68,40	

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Ce tableau renseigne le fait selon lequel 90,20% des ménages de la zone urbaine ne sont pas satisfaits de l’approvisionnement en eau potable ; contre 100% des ménages en zone rurale qui ne sont pas aussi satisfaits de l’approvisionnement en eau potable. En ce qui concerne les raisons évoquées sur la non satisfaction de l’approvisionnement en eau potable (zone urbaine) : 15,30% des ménages estiment que les points d’eau sont insuffisants ; et 13,70% pensent que l’éloignement du point d’eau est la raison de leur insatisfaction de l’approvisionnement en eau potable. Par contre en zone rurale 100% des ménages perçoivent l’éloignement du point d’eau et l’insuffisance des points d’eau comme raison de leur insatisfaction.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Cette partie va être ponctuée par des actions à mettre en œuvre pour améliorer davantage le service rendu en eau potable aux populations de Kribi 1^{er}.

Tableau 22: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	
Urbain	8,0	0,0	30,1	5,1	2,9	,4	2,2	0,7	1,1	0,7	63,4
Rurale	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Ensemble	7,9	0,0	30,3	5,1	3,2	,4	2,2	0,7	1,1	1,1	63,2

Source : Enquête CCAP2, Kribi 2^e 2022

D'après le tableau 22, les ménages ont formulé plusieurs actions pour améliorer leur niveau de satisfaction dans le domaine de l'hydraulique. L'une des principales actions pour 30,1% des ménages enquêtés est le plaidoyer auprès des donateurs en milieu urbain. Cette action illustre le déficit en gestion et maintenance des points d'eau potable que connaît la commune et ceci peut traduire une inefficacité de certains comités de gestion qui nécessitent d'être redynamisés. La contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire est une action formulée par 8,0% des ménages enquêtés. Cependant 63,4% des ménages enquêtés affirment pour autres actions en milieu urbain ce qui traduit le dynamisme des populations à vouloir s'intégrer dans les affaires communautaires en ce qui concerne la gestion de l'eau potable dans la Commune de Kribi 1^{er}. En revanche en milieu rural tous les ménages enquêtés ont opté pour le plaidoyer auprès des donateurs et la contribution financières à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau et aussi la participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impacte la qualité de l'eau.

III.3 Services de santé

Depuis une décennie, le gouvernement camerounais s'attelle à implémenter la couverture santé universelle dans l'optique d'assurer la santé et le bien-être aux populations. Cet objectif fait échos à l'objectif de développement durable n°3 qui vise à donner les moyens de mener une vie saine et promeut le bien-être de tous à tous les âges. L'objectif de cette section est d'analyser le niveau de satisfaction des ménages enquêtés en ce qui concerne l'accès aux services de santé. Ce d'autant plus que l'accès aux soins de qualité est l'un des indicateurs clés de l'Indice de Développement Humain permettant de mesurer le taux de développement des pays du monde selon le Programme des Nations Unies pour le Développement. L'utilisation des formations sanitaires, la caractérisation du petit matériel utilisé dans ces formations sanitaires et le financement des soins au sein des formations sanitaires feront l'objet d'analyse dans cette partie.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

L'objectif de cette sous-section est d'analyser l'utilisation des formations sanitaires dans la Commune. Il est nécessaire à ce niveau d'analyser la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, les raisons de choix opérés par les ménages et l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 23: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	80,80	18,10	1,10	100,0
Rurale	100,0	0,0	0,0	100,0
Total	80,9	18,10	1,10	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

D'après le tableau 23, la majorité des ménages fréquentent des formations sanitaires publiques. En effet, 80,80% des ménages déclarent se rendre fréquemment dans les FOSA publiques pour leur prise en charge sanitaire, 18,10% des ménages se rendent dans des FOSA privée laïc et 1,10% des ménages se rendent dans FOSA privées confessionnelles. Les ménages de la zone rurale se rendent uniquement dans les FOSA publiques. Les raisons évoquées pour le choix de ces formations sanitaires varient d'un ménage à l'autre. D'après le tableau 3.21, 94,30% des ménages déclarent opter pour ces formations sanitaires à cause de la qualité des soins, 84,90% des ménages à cause de la disponibilité du personnel, 75,50 % des ménages à cause de la disponibilité de médicament et 43,40% des ménages à cause de la distance.

Tableau 24: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Urbain	43,40	0,0	37,70	94,30	84,90	75,50	5,70
Total	43,40	0,0	37,70	94,30	84,90	75,50	5,70

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Les raisons évoquées pour le choix de formation privée varient en fonction des ménages. D'après le tableau 24, 94,30% des ménages déclarent opter pour la qualité des soins. Cependant 84,90% des ménages optent à cause de la disponibilité du personnel, 75,50% des ménages à cause de la disponibilité des médicaments, l'accueil réservé aux patients 43,40%, et 37,70% 13% des ménages à cause de la distance et 9,3% des

ménages à cause du coût des soins réservé aux patients.

Tableau 25: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier					
	Centre de santé intégré	Centre médical d'arrondissement	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital de référence	Total
Urbain	22,40	0,8	75,90	00	0,8	100,0
Rurale	100,0	0,0	0,0	00	0,0	100,0
Total	22,70	0,8	75,60	00	0,8	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Le tableau 3.22 montre que le Centre de Sante Intégré (CSI) est la principale formation sanitaire publique que les ménages fréquentent pour obtenir des soins de santé ; 100% en Zone rurale contre 22,40% en zone urbaine. En effet, 75,90% des ménages de la zone urbaine déclarent se rendre principalement dans l'hôpital de District pour l'obtention des soins, une faible proportion 0,8% se rend au Centre Médical d'Arrondissement. Le tableau 26 présente les données sur l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 26: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	15,20	84,80	100,0	6005,3	43,4
Rurale	100,0	0,0	100,0	300,0	10,0
Total	15,5	84,5	100,0	5981,4	43,3

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

D'après les résultats, 84,80% des ménages se trouvent éloignés de leur principale formation sanitaire publique qu'ils fréquentent afin d'obtenir des soins. Pour des ménages éloignés, les raisons sont illustrées dans le tableau 3.23 ci-dessus où, la distance moyenne que parcourent les ménages pour se rendre à leur principale formation sanitaire est de 6 005,3 mètres, pour un temps moyen de 43,4 minutes. L'éloignement et le temps mis pour atteindre une formation sanitaire publique pourraient réduire le taux de fréquentation des formations sanitaires publiques par les ménages. Ces éléments sont autant d'aspects à prendre en considération pour la priorisation des actions visant l'amélioration de l'offre de santé.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Cette partie présente la proportion des ménages dans la commune de Kribi 1^{er} selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins.

Tableau 27: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Urbain	27,40	22,40	91,60	90,30	23,60	27,00	19,40	19,40	17,30	0,4
Rurale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Total	27,70	22,70	91,60	90,30	23,90	27,30	19,70	19,70	17,60	0,4

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Les ménages dans la commune de Kribi 1^{er} déclarent que le petit matériel est disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. En moyenne 100% de ménages confirme la présence des seringues, coton, ciseaux, thermomètre ; par contre en zone urbaine 91,60% la présence de l'alcool ; 90,30% pour le coton, 96,2% le coton.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Cette partie nous présente le paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant.

Tableau 28: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	1950,20	3,40	4,20	21,90	78,10	100,0	1950,20
Rurale	1500,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	1500,0
Total	1948,40	3,40	4,20	21,80	78,20	100,0	1948,40

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Au sein de la commune de Kribi 1^{er}, les ménages payent en moyenne une somme de 1948 FCFA pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Environ 3,40% de ménages trouve élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. 4,20% de ménages déclarent que d'autres frais non-exigés pour leur service dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. La plupart des ménages estiment à 78,10% que l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire fréquentée pour l'obtention des soins est passable, certains trouvent à 21,90% que l'accueil est bon.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune de Kribi 1^{er}, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune de Kribi 1^{er}.

Tableau 29: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	5,50	10,50
Rurale	0,0	0,0
Total	5,50	10,50

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Ce tableau révèle un constat fort de sens à savoir l'indisponibilité des médicaments dans les formations sanitaires en milieu urbain et rural car 5,50% des ménages déclarent qu'ils parviennent à avoir les médicaments dans les formations sanitaires en milieu contre 94,50% qui ne parviennent pas à avoir les

médicaments. Un autre constat est que dans le milieu urbain seulement 10,50% des ménages trouvent solution à leurs problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. Par contre 89,5% des ménages en milieu urbain sont insatisfaits, d'où il revient de savoir quelles sont les raisons de cette insatisfaction.

Tableau 30: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Urbain	82,2	11,80	1,00	0,50	0,0	0,0	0,50	0,0	7,70	0,0	88,70
Total	82,2	11,80	1,00	0,50	0,0	0,0	0,50	0,0	7,70	0,0	88,70

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Il ressort du tableau 30 qu'en milieu urbain, la majorité des ménages (82,2%) déclarent être non satisfait des soins administrés à l'hôpital de District et au CSI. Cependant les raisons de cette insatisfaction sont notamment l'éloignement des formations sanitaires, la mauvaise qualité des services offerts, le coût élevé de l'accès aux soins de qualité, l'insuffisance de médicaments, l'Insuffisance des équipements et la mauvaise qualité équipements. Parmi les ménages insatisfaits, 11,8% ont pour raison l'éloignement des formations sanitaires, 1% pour la mauvaise qualité des services offerts, 0,5% pour l'insuffisance de médicaments, 7,70% pour l'Insuffisance des équipements et 88,7% pour autres raisons.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

L'insatisfaction des ménages suite au service rendu dans le secteur de la santé se traduit également par un ensemble d'actions que ceux-ci peuvent mettre en œuvre en vue de l'amélioration de ce service (tableau 31).

Tableau 31: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	22,80	18,10	14,80	11,00	5,10	0,80	2,10	6,80	0,80	0,0	1,30	0,0	72,60	22,80
Rurale	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Total	23,10	18,10	15,10	11,30	5,00	0,80	2,50	6,70	0,8	0,0	1,70	0,0	72,30	23,10

Source : Enquête CCAP2, Kribi 2^e 2022

Le tableau 31 montre les différentes actions que les ménages insatisfaits du service rendu dans le secteur santé sont prêts à mettre en œuvre pour l'amélioration de des services. En effet, 100% sont prêts à rédiger un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires. Cela traduit l'insuffisance des formations sanitaires et l'insuffisance également des équipements dans les formations sanitaires existantes de la commune de Kribi 1^{er}

III.4 Services de l'éducation

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Cette partie du rapport met en exergue les enfants du ménages selon le cycle d'enseignement ; l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence aussi la préférence du type d'établissement scolaire fréquenté et enfin le pourcentage des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village/quartier.

Tableau 32: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence										
Milieu de résidence		Cycle d'enseignement								
		Maternel		Primaire		Secondaire 1er cycle		Total		
		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		
		Public	Total	Privé Laïc	Total	Public	Total	Public	Privé Laïc	Total
	Urbaine	100	100	100	100	100	100	50	50	100
	Total	100	100	100	100	100	100	50	50	100

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Les résultats de l'enquête montrent que l'éducation de base et l'enseignement secondaire sont présents dans la Commune de Kribi 1^{er}. En effet, 100% des ménages estiment qu'ils ont une école maternelle dans leur village ou quartier. Tout ceci traduit le fait que la couverture de la Commune en école est assez bonne. Nous constatons que les ménages font fréquenter leurs enfants aussi au privé qu'au public selon certaines raisons.

Tableau 33: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	0,0	0,0	100,0
Total	0,0	0,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 2^e 2022

Il ressort du tableau 33 que la principale et unique raison de préférence du privé au public est la qualité de l'éducation. En effet tous les ménages enquêtés pensent que la qualité de l'éducation est meilleure dans les établissements privés que publics.

Tableau 34: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	16,3	100	16,6	91,3	8,6	100
Primaire	14,5	100,0	14,8	95,1	4,9	100,0

Secondaire	1,4	,0	1,4	75,0	25,0	100,0
Formation professionnelle	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Total	8,0	50	8,2	92,3	7,6	100

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Il ressort du tableau 34 que parmi les ménages enquêtés du milieu urbain/rural, 16,6% déclarent l'existence d'un cycle d'enseignement maternel public dans le village/quartier, 14,8% déclarent l'existence d'un cycle d'enseignement primaire public dans le village/quartier, 1,4% déclarent l'existence du secondaire public dans le village/quartier. Cependant 92,3% des ménages déclarent être à proximité des différents établissements d'enseignement public du village/quartier en milieu urbain comme rural contre 7,6% des ménages qui déclarent ne pas être à proximité des différents établissements d'enseignement public du village/quartier en milieu urbain comme rural.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Cette partie du rapport traitera de l'accessibilité de l'école publique dans la commune en termes de distance et du temps mis en moyen pour se rendre dans cette école publique.

Tableau 35: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				Total	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	32,6	0,6	0	0	32,5	0,6
Primaire	178,30	3,30	0,0	0,0	177,60	3,30
Secondaire	793,50	10,90	2000,0	60,0	797,80	11,0
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	251,0	3,7	500	15	251,9	3,74

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

D'après le tableau 35, il ressort que l'accessibilité de l'école publique dans la commune est caractérisée par la distance moyenne parcourue et le temps moyen pour y accéder. En effet en milieu urbain, la distance moyenne parcourue pour aller dans les établissements publics est de 251 m pour un temps moyen d'une minute 3,7 minutes. Pour le milieu rural, la distance moyenne parcourue pour aller dans les établissements publics est de 251,9 m pour un temps moyen d'une minute 3,74 minutes.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Cette partie du rapport nous présente les caractéristiques des établissements fréquentés par cycle d'enseignement, le nombre moyen des élèves par cycle d'enseignement, la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle et aussi la proportion des ménages ne participant pas à l'APEE.

Tableau 36: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté				
	a un cycle complet	a un atelier complet	a une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
Maternel	3,2	3,2	4,347826087	0,3	0

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté				
	<i>a un cycle complet</i>	<i>a un atelier complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>	<i>Distribution de livres scolaires</i>
Primaire	10,50	8,0	10,10	0,0	0,0
Secondaire	11,20	13,80	13,8	0,0	100,0
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	6,25	6,25	7,0	0,09	25

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Le tableau ci-dessus nous indique que 6,25% des ménages pensent que les différents établissements scolaires ont des cycles complets et que chaque niveau est dans une salle. La proportion 7,065% des ménages affirme que chaque cycle scolaire dispose des bancs pour tous les élèves. Par contre 0,090 des ménages estime que la distribution des livres dans les établissements est effective dans l'espace urbain. En zone rurale, 25% des ménages pensent que chaque cycle scolaire est complet que chaque niveau dispose d'une salle de classe. En ce qui concerne la distribution des livres en milieu rural le pourcentage des ménages est nul.

Tableau 37: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	25,4	91,6	8,3	0	100
Primaire	27,30	93,10	3,40	3,40	100,0
Secondaire	34,90	97,40	2,60	0,0	100,0
Formation professionnelle	/	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	30,7	95	3,75	1,25	100

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Le tableau 3.33 renseigne sur le fait que 95% des ménages de Kribi 1^{er} trouve régulier la fréquence de présence des enseignants contre 3,75% qui trouve moyennement irrégulière. 1,25% des ménages pensent que les enseignants sont irréguliers dans les différents établissements. Dans la commune de Kribi 1^{er} le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement est de 30.

Ces établissements pour son bon fonctionnement et pour sa qualité d'éducation et d'enseignant, a besoin que les parents participent à l'APEE de l'établissement. Ce qui est un élément important pour son bon fonctionnement.

Tableau 38: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l’APEE selon le milieu de résidence

Cycle d’enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l’APEE	Parmi les ménages qui ne participent pas à l’APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l’APEE				
	Urbain	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d’information et non d’échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	0	0	0	0	100	0
Primaire	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Secondaire	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Total	0	0	0	0	100	0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Le tableau 38 renseigne sur la présence des parents aux réunions de l’APEE et la proportion des ménages selon la raison de leur non participations aux réunions de l’APEE. Pour le premier, 3,88% des ménages ne prennent pas part aux réunions de l’APEE et 100% des ménages estiment que les raisons ne sont pas liées au non-respect des horaires, ni la durée mais d’autres raisons soit soucis de santé ou encore incompatibilité de temps.

III.4.4 Coût de l’éducation et gestion des ouvrages de l’école

L’accès à l’éducation est un droit pour tous mais nécessite un coût pour les parents. Cette partie nous présente les montants payés pour les frais exigibles en milieu urbain et en fonction de chaque cycle d’enseignement y compris la gestion des infrastructures hydraulique dans les établissements scolaire de la commune en milieu urbain comme rural.

Tableau 39: Répartition des ménages selon l’appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d’enseignement	Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d’éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Elevé	Raisonnabl e	Faible	
Maternel	14792,3	10167,3	0,66	8,3	91,6	0	0
Primaire	862,1	10293,1	275,9	17,20	79,30	3,40	0,0
Secondaire	28623,1	10512,8	0,0	56,40	43,60	0,0	0,0
Total	16485,1	10381,3	100,1	35	63,75	1,25	0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

D'après le tableau 39, 63% des ménages de Kribi 1^{er} pense que le montant d'inscription (16 485, 1 FCFA pour l'inscription et 10 381,35 FCFA pour l'APEE) est raisonnable ; par contre 35% des ménages estime que ces sommes sont élevées et 1,25% voient ces montants faibles.

Tableau 40: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel		1,8	0	0,7	0	0	2,5
Primaire		3,60	0,0	2,20	0,0	0,4	6,90
Secondaire		5,40	0,4	1,40	0,0	0,0	8,70
Total		2,7	0,09	1,0	0	0,09	4,5

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Selon 4,51% des ménages de Kribi 1^{er}, les réfections des établissements scolaires ont été effectuées par d'autres partenaires, contre 2,70% des ménages qui précisent que ces réfections ont été effectuées par l'APEE ; et 1,03% des ménages pointe une organisation du village ou communauté comme acteur de réfection dans les établissements scolaires de Kribi 1^{er}.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Au regard de la description de l'offre de services publics en éducation dans la Commune de Kribi 1^{er}, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune de Kribi 1^{er}.

Tableau 41: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :											
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements	Absence de distribution de	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Coûts élevés de la	Autre
Maternel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Primaire	2,20	66,6	50	33,3	100	0	16,6	0	50	16,6	0	0	66,6
Secondaire	1,40	100	25,0	25,0	75,0	0,0	0,0	0,0	25,0	0,0	25,0	0,0	100,0
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	0,90	80	40	30	90	0	10	0	40	10	10	0	80

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Les principales raisons de la non-satisfaction des ménages des services d'éducation sont l'éloignement de l'établissement ; cette raison est évoquée par 80% des ménages ; contre 40% des ménages qui mettent en avant l'insuffisance des salles de classe et l'insuffisance des équipements (30% des ménages) comme raison de leur non-satisfaction. Mais presque l'ensemble des ménages à savoir 90% évoque l'insuffisance des écoles comme raison de la non-satisfaction du service d'éducation dans la Commune de Kribi 1^{er}.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

L'insatisfaction des ménages suite au service rendu dans le secteur de l'éducation se traduit également par un ensemble d'actions que ceux-ci peuvent mettre en œuvre en vue de l'amélioration de ce service (tableau 42).

Tableau 42: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Autres
Maternel	1,08	1,80	3,24	0,72	1,08	3,61	0,36
Primaire	2,20	5,40	9,0	1,40	0,7	10,10	0,7
Secondaire	1,40	5,80	10,50	2,90	2,90	13,0	0,7
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	1,1	3,2	5,68	1,26	1,17	6,6	0,45

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Au niveau communal, l'engagement des ménages pour l'amélioration du service de l'éducation a des proportions inégales ; ainsi 6,67% des ménages de Kribi 1^{er} préfèrent un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant ; 5,68% optent pour un suivi rapproché des relations parents-enseignants ; et 3,24% pour la sensibilisation des enseignants sur la conscience professionnelle. En ce qui concerne la restauration de l'autorité des enseignants, 1,26% des ménages s'engage sur cette voie.

Tableau 43: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélébiles	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	2,5	0	1,08	3,6	1,4	0	2,8	1,8	0	0,36
Primaire	5,40	2,90	1,40	7,60	4,3	2,20	7,60	5,8	1,40	0,4
Secondaire	7,90	3,60	4,0	12,3	7,6	2,20	10,5	8,3	1,40	0,4
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	3,9	1,6	1,6	5,8	3,3	1,08	5,2	3,9	0,72	0,27

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

D'après le tableau 42, il ressort que pour l'amélioration du service de l'éducation, 5,86% des ménages optent pour le renforcement des relations Parents-enseignants ; et 5,23% des ménages pensent que les comptes rendus sur la gestion de l'APEE améliorent la qualité du service. Pour leur part 3,97% des ménages estime que la diffusion des bonnes pratiques peut améliorer la qualité de l'éducation dans la Commune de Kribi 1^{er}.

III.5 Fourniture des services communaux

Dans cette partie du rapport, nous allons caractériser et apprécier la fourniture des services communaux rendus aux populations.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

L'enquête s'est aussi intéressée à l'appréciation exprimée par les ménages enquêtés concernant le service rendu par la Commune. Cette appréciation tient compte de la proportion des ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois, de l'accueil réservé aux populations et du temps mis pour obtenir le service au niveau de la Commune.

Tableau 44: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

<i>Service communal</i>	<i>Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois</i>	<i>Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon</i>	<i>Temps mis pour obtenir le service communal</i>				
			Heure	Jour	semaine	mois	En cours
Acte de naissance	4,70	4,30	92,3	7,6	0	0	0
Acte de décès	0,70	0,7	100	0	0	0	0
Acte de mariage	0,0	0,0	0	0	0	0	0
Légalisation des documents officiels	6,10	6,1	100	100	0	0	0
Aménagement des aires de jeux	0,4	0,4	100	100	0	0	0
Authentification des documents	3,6	3,60	100	0	0	0	0
Informations	0,4	0,4	100	0	0	0	0
Total			100	100	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

D'après le tableau 44, L'enquête révèle que plusieurs services sont disponibles dans l'institution communale. L'un des services les plus sollicité est l'établissement d'un acte de naissance. En effet, parmi les ménages ayant sollicité un service, 4,7% ont cité l'établissement d'un acte de naissance et 6,1% ont cités la légalisation des documents officiels parmi les multiples services sollicités auprès de la commune. Les autres services tels que les actes de mariage et de décès, l'authentification des documents le certificat de domicile et la délivrance des documents d'urbanisme sont faiblement demandés par les ménages de la commune. S'agissant de l'accueil réservé aux ménages ayant sollicité un service, 4,3% des ménages déclarent avoir été bien reçu à la commune pour l'établissement des actes de naissance, 6,1% pour la légalisation des documents officiels et 3,6% pour l'authentification des documents. Cependant la perception que les ménages ont du temps d'obtention d'un service est Présentée dans le même tableau pour chaque type de service. Ce tableau 44 montre que presque tous les ménages trouvent que le temps d'attente pour obtenir les différents services à la mairie sauf l'établissement d'acte de mariage est d'une heure. Aussi 100% des ménages trouvent que le temps pour la légalisation des documents et l'aménagement des aires de jeux est d'un jour. Pour les autres services, très de peu de ménage trouve leur temps d'attente en semaine ou en mois. Cela peut s'expliquer par le fait que ces services sont très peu sollicités.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Cette partie du rapport traite des contraintes par rapport aux services rendus par la Commune aux populations de Kribi 1^{er}.

Tableau 45: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service			
		<i>Personnel indisponible /absent</i>	<i>Incompétence du personnel</i>	<i>Mauvaise organisation des services</i>	<i>Autres</i>
Acte de naissance	0	0	0	0	0
Acte de décès	0	0	0	0	0
Légalisation des documents officiels	0	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Ce tableau 45 montre qu'aucun des ménages trouvent le temps d'attente de l'établissement des actes de naissance long/très long. Pour l'acte de décès, aucun des ménages enquêtés trouvent le temps d'attente long/très long. Cependant aucun ménage ne trouve leur temps d'attente long/très long pour la légalisation des documents et d'autres services. Cela peut s'expliquer par le fait que ces services sont très peu sollicités.

Tableau 46: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	0
Acte de décès	0
Acte de mariage	0
Légalisation des documents officiels	0
Délivrance des documents d'urbanisme	0
Certificat de domicile	0
Authentification des documents	0

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

L'enquête nous montre dans le tableau 46 que pour l'obtention des actes de naissances et la certification des documents, aucun des ménages enquêtés déclarent payer un pourboire. Il est de même pour le service d'élaboration d'un acte de naissance.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Cette partie traite des actions à mener au sein de la commune afin d'instaurer un développement participatif par les communautés.

Tableau 47: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	<i>Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière</i>	<i>Communication sur le budget annuel</i>	<i>Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière</i>	<i>Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement</i>	<i>Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement</i>
Urbain	0,70	0,36	0,36	0,36	2,90

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Rural	0,0	0	0	0	0,0
Total	0,70	0,36	0,36	0,36	2,90

Source: Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

On peut comprendre à travers ce tableau que 2,90% des ménages sont impliqués dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ; en ce qui concerne la communication sur les actions programmées un faible pourcentage des ménages semble avoir connaissance : 0,70% seulement. La communication sur le budget et l'accompagnement du village ou quartier ont une proportion de 0,36% de ménages impliqués dans ces aspects.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Au regard de la description de l'offre de services communaux, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune de Kribi 1^{er}.

Tableau 48: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbain	88,7	1,2	94,2	0	0	0,8	17,1	25,7	2,04	1,6	23,7
Rural	100	0,0	100	0	0	0	100	100	0	0	100
Total	88,8	1,2	94,3	0	0	0,8	17,4	26,01	2,03	1,6	24,0

Source: Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

D'après le tableau 48, l'enquête révèle qu'en milieu urbain comme rural, 88,8% des ménages enquêtés ne sont pas satisfaits des services rendus par la Commune. Cette proportion élevée de ménage non satisfait traduit la non visibilité des actions de la Commune par les populations. De ce fait plusieurs raisons sont avancées par les ménages pour justifier leur non satisfaction. Il s'agit principalement de la Non information des populations de la gestion communale (94,3%), la méconnaissance des actions menées par la commune (26,01%), des Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (1,2%) ; le manque de confiance en vers l'exécutif municipal (2,04%), le manque de professionnalisme (17,4%) et enfin l'indisponibilité de l'exécutif municipal (1,6%). Cependant il ya le volet autre raison qui s'élève à un taux de 24,0%.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Il s'agit dans cette partie de présenter les principaux axes d'engagement citoyen des ménages de la commune de Kribi 1^{er}.

Tableau 49: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	15,6	0,36	24,63	0,72	0,72	0	5,79	7,60	26,81	62,7
Rural	100,0	0	100	0	0	0	0	0	100	0,0
Total	15,9	0,36	24,9	0,72	0,72	0	5,7	7,58	27,07	62,5

Source : Enquête CCAP2, Kribi 1^{er} 2022

Le tableau 49 montre les différentes actions que les ménages insatisfaits du service rendu par la commune sont prêts à mettre en œuvre pour l'amélioration de ces services. En effet plus de la moitié, 62,5% sont prêts à mener d'autres actions hors mis ceux qui seront cités afin d'améliorer le service rendu par la commune auprès des populations de Kribi 1^{er} en milieu urbain comme rural. En effet 27,07% des ménages enquêtés optent pour la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune, 24,9% des ménages optent pour la participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes), 15,9% des ménages optent pour Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté, 7,58% des ménages optent pour Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires et 5,7% des ménages optent pour la Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires.

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d'Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l'Organisation internationale sur l'emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de population à l'offre des services publics permet en effet d'abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permet aussi d'identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins.

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;

- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...)
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs :
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action. Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune. Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invitée à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences. Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

- **Le président :**
- **Le rapporteur :**
- **Les membres :**
 - 01 représentant de la sous-préfecture ;
 - 02 représentants de la société civile au niveau communal
 - 02 représentants des chefferies traditionnelles ;
 - 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
 - 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement) ;
 - 01 représentant du secteur de l'eau ;
 - 02 leaders d'opinion au niveau local ;
 - 02 leaders religieux ;
 - 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Cette partie nous renseigne sur la planification des actions à mettre en œuvre afin d'améliorer le système de vie des populations

Tableau 50: Plan D'actions Du Contrôle Citoyen De L'action Publique En Vue De La Conduite Des Changements Dans La Commune De Kribi 1^{er}

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE												
Améliorer l'accès à l'eau potable dans la Commune de Kribi 1 ^{er}	Impliquer les populations dans la gestion des points d'eau	Redynamisation des COGES des points d'eau existant	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2024	Nombre de GOGES des points d'eau redynamisé	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	90%	PV de réunion de redynamisation des COGES	Suivi-évaluation
		Formation / recyclages des GOGES	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2024	Nombre de GOGES des points d'eau formé/recyclé	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	10%	90%	-Rapport de formation des COGES	Suivi-évaluation
		Formation des populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2024	Nombre de sessions de formation tenue	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	90%	-Rapport de formation -Fiche de présence à la formation	Suivi-évaluation
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur contribution pour la maintenance des points d'eau	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2024	-Nombre de réunion de sensibilisation organisée	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	0	50	Rapport de séance de sensibilisation des populations	Suivi-évaluation
	Améliorer l'accès à l'eau potable	Réhabilitation des points d'eau non fonctionnels	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2024	Nombre de points d'eau réhabilité	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	90%	-PV de réception des points d'eau réhabilité -Photo des points d'eau réhabilitée	Suivi-évaluation
		Construction des points d'eau supplémentaires (puits, forages)	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2024	-Nombre de point d'eau supplémentaire construit	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	-Rapport des travaux -PV de réception des points d'eau construit	Suivi-évaluation

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
SECTEUR SANTE												
Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité	Faciliter l'accès aux personnels soignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	-Nombre de plaidoyer rédigé et déposé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	60%	Décharge des plaidoyers rédigé et soumis	Suivi-évaluation
		Plaidoyer pour améliorer l'accueil dans les formations sanitaires	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	-Nombre de plaidoyer rédigé et déposé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	60%	Décharge des plaidoyers rédigé et soumis	Suivi-évaluation
	Impliquer les populations dans la gestion des formations sanitaire	Redynamisation des COSA	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre de COSA redynamisé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COSA	Suivi-évaluation
		Formation des COSA	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre de séance de formation organisé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	-Rapport de formation des COSA -Photos de formation	Suivi-évaluation
	Améliorer/réhabiliter les infrastructures sanitaires existant	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	-Nombre de plaidoyer rédigé et déposé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Décharge des plaidoyers rédigé et soumis	Suivi-évaluation
		Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires supplémentaires	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre de plaidoyer rédigé et déposé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Décharge des plaidoyers rédigé et soumis	Suivi-évaluation
		Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour l'approvisionnement les formations sanitaires couvrant la commune en médicaments essentiels	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre de plaidoyer rédigé et déposé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Décharge des plaidoyers rédigé et soumis	Suivi-évaluation

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
SECTEUR EDUCATION												
Améliorer l'accès à l'éducation de qualité	Rendre compétitif les élèves de la Commune	Affectation d'enseignants qualifiés dans les établissements d'enseignement primaire	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre d'enseignants qualifiés affectés	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Liste des enseignants affectés	Suivi-évaluation
		Création et mise en place des structures de formation professionnelle	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre de structure professionnelle	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	15%	40%	Liste des structures professionnelles	Suivi-évaluation
	Améliorer l'accès aux infrastructures et matériels scolaire	Construction de nouvelles salles de classes dans certains établissements	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre de salles de classes construites	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	PV de réception des travaux	Suivi-évaluation
		Renforcement des établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre d'établissements équipés et nombre de matériels pédagogiques	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Bordereau de réception du matériel	Suivi-évaluation
FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX												
Améliorer la bonne gouvernance communale	Faciliter l'accès à l'information des populations dans la gestion communale	Information de la population à travers des communiqués radio et affiches sur les activités de la Commune	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre d'activités de la Commune	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	50%	90%	Liste des activités communiquées à la radio	Suivi-évaluation
		Production et diffusion auprès des chefferies et des représentants de la communauté le rapport d'activité annuel de la commune	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre de rapports annuel produits et diffusés	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	50%	90%	Nombre de rapport d'activité diffusé	Suivi-évaluation
	Améliorer le système des services rendus par la	Intensification de l'implication des populations dans la	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025	Nombre de synthèses produites et	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	50%	90%	Liste des budgets et compte	Suivi-évaluation

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
	commune aux populations	gestion des affaires de la commune à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif				diffusées					administratif publiée	
		Production d'un guide destiné à informer les usagers sur les délais et le type de pièce à fournir pour l'obtention des services de la commune	Commune de Kribi 1 ^{er}	2022	2025		Nombre de guide produit	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	50%	90%	Photo des guides produits et affichés

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

(i) Résumé des forces

En conclusion, l'enquête révèle que certains aspects contribuent à améliorer la satisfaction des ménages en matière d'offre de service public dans les domaines de l'hydraulique, la santé, l'éducation, et les services communaux. Il s'agit de :

Secteur de l'hydraulique :

- Une bonne accessibilité du point d'eau principal pour la plupart des ménages ;
- La gratuité de l'approvisionnement en eau dans le point d'eau principal des ménages.

Secteur de la santé :

- La fréquentation des centres de santé en cas de problème de santé par les ménages ;
- La présence effective au poste de travail dans les formations sanitaires du personnel ;
- La disponibilité du petit matériel dans les formations sanitaires ;
- L'accueil dans les formations sanitaires est satisfaisant.

Secteur de l'éducation :

- Les villages/quartiers de la commune sont bien couverts en école primaire ;
- La présence au poste de travail est effective dans les écoles ;
- Les ménages ne sont pas contraints à verser des frais supplémentaires à ceux prévus pour l'admission de leurs enfants dans les établissements de la commune ;
- Les APEE participent à la réfection des salles de classe en cas de dommage ;
- Les ménages sont pour la plupart satisfaits des services d'éducation offerts dans la commune.

Services communaux :

- L'accueil satisfaisant à la mairie au cours de la sollicitation d'un service ;
- L'implication de la commune dans les actions de développement des communautés.

(ii) Résumé des faiblesses

La faible satisfaction des ménages peut être expliquée par les aspects ci-dessous et dont il faut améliorer :

Secteur de l'hydraulique :

- La méconnaissance des caractéristiques d'une eau potable ;
- Les délais de réparation des points d'eau en cas de panne qui semble long ;
- La mauvaise qualité de l'eau dans les points d'eau existant ;
- L'inactivité des comités de gestion.

Secteur de la santé :

- L'indisponibilité du médicament dans certaines formations sanitaires pour certains ménages
- Le paiement des frais supplémentaires versés en plus des frais de consultation prévue ;
- L'indisponibilité du personnel dans certaines formations sanitaires ;
- L'absence de certains équipements sanitaires ;
- L'éloignement de la formation sanitaire par rapport au domicile.

Secteur de l'éducation

- Le coût élevé de l'APEE dans le secteur de l'éducation en général ;
- La faible intervention du MINEDUB et du MINESEC dans la réfection des salles de classe en cas de dommage ;

- L'insuffisance d'enseignants qualifiés et de salles de classes dans certains établissements scolaires de la commune.

Services communaux :

- La faible sollicitation des services de la commune par les ménages ;
- Le temps moyen pour l'obtention d'un service qui semble long ;
- La faible communication sur les actions menées par la commune.

(iii) Liste des recommandations suggérées

Afin d'améliorer l'offre de service public auprès des ménages de la commune, les recommandations ont été formulées :

Secteur de l'hydraulique :

- Construire des points d'eau supplémentaires ;
- Réduire les délais de réparation des points d'eau en pannes ;
- Remettre en service les points d'eau en panne ;
- Redynamiser les comités de gestion des points d'eau ;
- Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable.

Secteur de la santé :

- Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels;
- Renforcer les équipes actuelles des formations sanitaires pour améliorer l'offre de service de santé ;
- Organiser des campagnes de consultation pour les populations des villages éloignés des centres de santé ;
- Systématiser la diffusion de l'information auprès des populations sur la gestion des formations sanitaires à travers les structures de dialogues (comité de gestion, comité de santé, etc.) ;
- Redynamiser les comités de santé et les former.

Secteur de l'éducation :

- Construire de nouvelles salles de classes dans certains établissements ;
- Affecter des enseignants qualifiés dans certains établissements ;
- Mettre en place un mécanisme d'encouragement des élèves par l'attribution des bourses scolaires ;
- Renforcer les établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques ;
- Améliorer la couverture en établissement d'enseignement secondaire dans la commune.

Services communaux :

- Informer suffisamment les populations sur les actions de la commune ;
- Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la communes à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif ;
- Réduire le temps moyen d'obtention des services.

PROGRAMME DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET DE PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION

Le programme de dissémination des résultats de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et des services communaux dans la Commune de Kribi 1^{er} ainsi la présentation du plan d'action sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 51: Programme de dissémination des résultats

Activités	Résultats attendus	Responsable	Partenaires	Date début	Date fin
Atelier de relecture des Rapports du ScoreCard	Rapport de l'atelier	CRC SUD			
Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution	Rapport disponible	ATIPAD	Maire, comité de suivi		
Atelier communal de présentation des résultats	- Leçons apprises - Changements attendus	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
	Formalisation de l'engagement aux changements	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
	Présentation du Plan d'action	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
Diffusion des résultats	Diffusion des résultats	Maire,	CRC SUD, ATIPAD		

ANNEXES

Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard

Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard

Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard

N°	NOM ET PRENOM	POSTE	CONTACTS
1	BIKA EKO Adolphe Patrice	Coordonnateur OSC ATIPAD	677819097/695798042
2	MVEUTCHEM Pascal	Responsable du lot 2 et formateur	670306242/693608004
3	TCHOTCHA Augustin	Superviseur Commune Kribi 1er	693907222
4	ABOMO OWONO Naomie Estelle	Agent Enquêteur Kribi 1 ^{er}	680635487/695430777
5	KOUEDI Stéphanie	Agent Enquêteur Kribi 1 ^{er}	677801055

Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard

Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

Annexe 5.1 : Questionnaire DD MINESEC

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	_
	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y _____	_
S1Q11	Z _____	
	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : _____	_
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Ordre d'enseignement	S2Q01 : Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l'« ordre d'enseignement » ?	S2Q03 : Combien d'établissements du secondaire sont non opérationnelles dans l'« ordre d'enseignement » ?	S2Q04 : Combien d'établissements du secondaire disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l'« ordre d'enseignement » ?
A. Public	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
B. Privé laïc	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?			_ _ _ _ _
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09			_
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?			_ _ _ _ _

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires		
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation dans l'enseignement secondaire de la commune ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle) ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Annexe 5.2 : Questionnaire Service Communal

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q02	Département _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q03	Lot de Communes _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _____	<input type="checkbox"/>
S1Q09	Téléphone du répondant _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _____ Y _____ Z _____	<input type="checkbox"/>
S1Q14	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	<input type="checkbox"/>

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
B. Puits avec pompe électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
C. Forages avec pompe à motricité humaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D. Forage avec pompe électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
E. Borne-fontaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
F. Source	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
G. Réseau d'adduction d'eau communal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	<input type="checkbox"/>				
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3				<input type="checkbox"/>
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		X. Autres (à préciser) _____			<input type="checkbox"/>

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
B. Délivrance des documents d'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
C. Aménagement des voiries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D. Gestion des déchets / Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
E. Légalisation des documents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
F. Authentification des documents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
G. Hygiène et salubrité	<input type="checkbox"/>		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	<input type="checkbox"/>		
I. Aménagement des aires de jeux	<input type="checkbox"/>		
J. Eclairage public	<input type="checkbox"/>		
K. Transport public	<input type="checkbox"/>		
L. Aides aux indigents	<input type="checkbox"/>		
X. Autres (à préciser) _____	<input type="checkbox"/>		



ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	<input type="text"/>
S1Q02	Département _____	<input type="text"/>
S1Q03	Lot de Communes _____	<input type="text"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="text"/>
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	<input type="text"/>
S1Q06	Téléphone du répondant _____	<input type="text"/>
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="text"/>
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="text"/>
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	<input type="text"/>
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINEE X _____	<input type="text"/>
S1Q11	_____ Y _____ Z _____	<input type="text"/>
	Résultat de la collecte _____	<input type="text"/>
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	<input type="text"/>

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	S2Q01 : La commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
B. Puits avec pompe électrique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
C. Forages avec pompe à motricité humaine	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
D. Forage avec pompe électrique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
E. Borne-fontaine	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
F. Source	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
G. Réseau d'adduction d'eau communal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	<input type="checkbox"/>				
S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				<input type="checkbox"/>
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire				<input type="checkbox"/>
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		X. Autres (à préciser) _____			<input type="checkbox"/>

Annexe 5.4 : Questionnaire INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	<input type="checkbox"/>
S1Q02	Département _____	<input type="checkbox"/>
S1Q03	Lot de Communes _____	<input type="checkbox"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="checkbox"/>
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	<input type="checkbox"/>
S1Q06	Téléphone du répondant _____	<input type="checkbox"/>
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/>
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/>
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	<input type="checkbox"/>

Annexe 5.4 : Questionnaire DISTRICT DE SANTE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q02	Département _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	<input type="checkbox"/>
S1Q09	Téléphone du répondant _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____ Z _____	<input type="checkbox"/>
S1Q14	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	<input type="checkbox"/>

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires

Type de formations sanitaires	<i>S2Q01</i> : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	<i>S2Q02</i> : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	<i>S2Q03</i> : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	<i>S2Q04</i> : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	<i>S2Q05</i> : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	<i>S2Q06</i> : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. Centre Médical d'Arrondissement	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. Hôpital de district	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D. Hôpital régional	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>S2Q07</i>	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					<input type="checkbox"/>				
<i>S2Q08</i>	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non					<input type="checkbox"/>				
<i>S2Q09</i>	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requis ?							_ _ _		

Annexe 5.4 : Questionnaire ménages

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01	Région _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q02	Département _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q03	Commune _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q04	Lot de communes _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q07	Nom de la localité _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q08	Numéro de structure _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X _____ Y _____ Z _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q10	Nom du chef de ménage _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q21	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 3=Refus 96=Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)		
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CODES S1Q13

1 = Chef de Ménage	3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage	4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
		7 = Domestique

Section II. EAU POTABLE

Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?		1=oui	2=non	8=NSP
	A. Puits avec pompe à motricité humaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	B. Puits avec pompe électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	C. Puits à ciel ouvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section II. EAU POTABLE

		D. Forage avec pompe à motricité humaine E. Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G. Source H. Marre I. Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable(CAMWATER) K. Rivière X. Autres-à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → S2Q17		<input type="checkbox"/>
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe à motricité humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits avec pompe électrique 5=Source 6. Rivière 3=Forage avec pompe électrique 7=Adduction en eau potable 8. Borne-fontaine		<input type="checkbox"/>
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → S2Q07		<input type="checkbox"/>
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		<input type="checkbox"/>
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q08		<input type="checkbox"/>
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08		<input type="checkbox"/>
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE X=Autres partenaires : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	<input type="checkbox"/>
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	<input type="checkbox"/>
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		<input type="checkbox"/>

Section II. EAU POTABLE

S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP	<input type="checkbox"/>
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	<input type="checkbox"/>
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	<input type="checkbox"/>
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q18	<input type="checkbox"/>
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	<input type="checkbox"/> A. Maire (commune) <input type="checkbox"/> B. Etat (sectoriels) <input type="checkbox"/> C. Une élite <input type="checkbox"/> D. Le comité de gestion du point d'eau <input type="checkbox"/> E. Chef de village/quartier <input type="checkbox"/> F. Autorités administratives <input type="checkbox"/> G. CAMWATER/SNEC/CDE <input type="checkbox"/> X. Autres partenaires : _____
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18	<input type="checkbox"/>
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.	<input type="checkbox"/>
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<input type="checkbox"/> A. Eloignement du point d'eau <input type="checkbox"/> B. Mauvaise qualité de l'eau <input type="checkbox"/> C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau <input type="checkbox"/> D. Mauvaise gestion du point d'eau <input type="checkbox"/> E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne <input type="checkbox"/> F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau <input type="checkbox"/> X. Autres à préciser : _____
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	<input type="checkbox"/> A. Points d'eau supplémentaires <input type="checkbox"/> A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire <input type="checkbox"/> A2 Donation du site de construction d'un point d'eau <input type="checkbox"/> A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..) <input type="checkbox"/> B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants <input type="checkbox"/> B1 Redynamisation/mise en place du COGES <input type="checkbox"/> B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau <input type="checkbox"/> B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES <input type="checkbox"/> B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES <input type="checkbox"/> B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau <input type="checkbox"/> C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants <input type="checkbox"/> C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité <input type="checkbox"/> C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau <input type="checkbox"/> X. Autres à préciser _____

Section III. SANTE

S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP
		<input type="checkbox"/> A. Centre de santé intégrée <input type="checkbox"/> B. Centre Médical d'Arrondissement <input type="checkbox"/> C. Hôpital de district

Section III. SANTE

		D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		<input type="checkbox"/>
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	<input type="checkbox"/>
		B. Coût	<input type="checkbox"/>
		C. Accueil	<input type="checkbox"/>
		D. Qualité des soins	<input type="checkbox"/>
		E. Disponibilité du personnel	<input type="checkbox"/>
		F. Disponibilité de médicaments	<input type="checkbox"/>
		X. Autres à préciser :	<input type="checkbox"/>
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		<input type="checkbox"/>
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		<input type="checkbox"/>
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		<input type="text" value=" _ _ _ _ "/>
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		<input type="text" value=" _ _ _ _ "/>
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
		A. ciseaux	<input type="checkbox"/>
		B. Seringues	<input type="checkbox"/>
		C. Alcool	<input type="checkbox"/>
		D. Coton	<input type="checkbox"/>
		E. Bétadine	<input type="checkbox"/>
		F. Thermomètre	<input type="checkbox"/>
		G. tensiomètre	<input type="checkbox"/>
		H. Balance	<input type="checkbox"/>
		I. Gants	<input type="checkbox"/>
		X. Autres à préciser :	<input type="checkbox"/>
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité	<input type="checkbox"/>
		B. Pédiatrie	<input type="checkbox"/>
		C. Laboratoire	<input type="checkbox"/>
		D. Petite Chirurgie	<input type="checkbox"/>
		E. Hospitalisation	<input type="checkbox"/>
		X. Autres à Préciser : _____	<input type="checkbox"/>
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		<input type="text" value=" _ _ _ _ _ _ _ _ "/>
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		<input type="checkbox"/>
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		<input type="checkbox"/>

Section III. SANTE

S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non → S3Q12	<input type="checkbox"/>
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15	<input type="checkbox"/>
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<input type="checkbox"/> A. Eloignement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B. Mauvaise qualité des services offerts <input type="checkbox"/> C. Absentéisme du personnel <input type="checkbox"/> D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire <input type="checkbox"/> E. Monnayage des soins <input type="checkbox"/> F. Insuffisance de médicaments <input type="checkbox"/> G. Mauvaise qualité des équipements <input type="checkbox"/> H. Insuffisance des équipements <input type="checkbox"/> I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé <input type="checkbox"/> X. Autres (à préciser) : _____
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	<input type="checkbox"/> A. Formations sanitaires supplémentaires <input type="checkbox"/> A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles <input type="checkbox"/> A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes <input type="checkbox"/> B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> Amélioration de la gestion des FOSA <input type="checkbox"/> La redynamisation du COSA/COGE <input type="checkbox"/> L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements <input type="checkbox"/> L'accueil et la prise en charge des patients <input type="checkbox"/> La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière <input type="checkbox"/> Plaidoyer pour l'affectation du personnel <input type="checkbox"/> Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical <input type="checkbox"/> Réduction du coût d'accès aux soins de santé <input type="checkbox"/> Subvention de la COSA <input type="checkbox"/> D2. Le Développement de partenariats publics-privés <input type="checkbox"/> D3. La négociation des jumelages et intercommunalités <input type="checkbox"/> X. Autres à préciser

Section IV. EDUCATION

S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.	<input type="text"/>
	Nom de l'enfant dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans	<input type="text"/>
S4Q02	« Nom » fréquente-t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/>
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle	<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION

	5 = Professionnelle				
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Coût	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Qualité de l'éducation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquente votre enfant (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente le enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs				<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION

	disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contiennent la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	B. Durée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	D. Non reddition des comptes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- ---(en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- ----(en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)
		Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)
		Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION

	montants ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible				
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagés, qui s'occupe des réparations ? Autre intervenant ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MIN EFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q24a	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION

	F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	E. Formation des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	B. Prime aux bons enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	C. Dénonciation des enseignants indécents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	E. Acquiescement des cotisations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	G. Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	H. Diffusion des bonnes pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Section IV. EDUCATION

Services communaux ↓	<i>S5Q01</i> Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis .. ? 1=Oui 2=Non	<i>S5Q02</i> Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	<i>S5Q03</i> Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année <i>Si S5Q03= 0/ en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04</i>	<i>S5Q03a</i> Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) – 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	<i>S5Q04</i> Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisnable 2=Long 3=Très long <i>Si S5Q04=1 → S5Q06</i>	<i>S5Q05</i> Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	<i>S5Q06</i> Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
	Acte de naissance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de décès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de mariage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Légalisation des documents officiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délivrance des documents d'Urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des voiries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des déchets /assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hygiène et salubrité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des espaces verts et de loisir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eclairage public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des aires de jeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat de domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Validation des plans de localisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Authentification des documents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> _N_ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>S5Q07</i>	Vous ou un membre du ménage avez-vous participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						<input type="checkbox"/>
<i>S5Q08</i>	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas						<input type="checkbox"/>
<i>S5Q08a</i>	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours						<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION

	de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		□
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		□
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		□
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14		□
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<p>A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers □</p> <p>B. Non information des populations de la gestion communale □</p> <p>C. Manquements liés au Personnel communal</p> <p style="padding-left: 40px;">C1. Absentéisme du personnel □</p> <p style="padding-left: 40px;">C2. Corruption □</p> <p style="padding-left: 40px;">C3. Mauvais accueil □</p> <p style="padding-left: 40px;">C4. Manque de professionnalisme □</p> <p>D Méconnaissance des actions menées par la commune □</p> <p>E Manque de confiance envers l'exécutif municipal □</p> <p>F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) □</p> <p>X. Autres (à préciser) _____ □</p>	
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	<p>A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté □</p> <p>B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion □</p> <p>C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) □</p> <p>D. Consultation du babillard de la commune □</p> <p>H. Interventions dans les radios communautaires</p> <p style="padding-left: 40px;">H1 Animation des tranches d'antenne □</p> <p style="padding-left: 40px;">H2 Suivi des tranches horaires dédiées □</p> <p style="padding-left: 40px;">H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées □</p> <p style="padding-left: 40px;">H4 Adhésion à des groupes d'écoute □</p> <p>I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune □</p> <p>X. Autres (à préciser) : _____ □</p>	

Observations sur l'enquête

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
KRIBI 1^{er}



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work - Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

SUB-DIVISION COUNCIL FOR KRIBI I

DECISION MUNICIPALE N°...013.../DM/SG/CAK1/2022

Portant création, attribution, composition du comité de suivi-évaluation des recommandations/Plan d'Action du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune de Kribi 1^{er}

Le Maire de la Commune de Kribi 1^{er}

Vu La Constitution ;
Vu La loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code générale des collectivités territoriales décentralisées.
Vu Le décret 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements communaux et les textes modificatifs subséquents ;
Vu Le décret n°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
Vu Le décret n°2010/0000239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable ;
Vu Le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur NOUHOU BELLO aux fonctions de Préfet du Département de l'Océan ;
Vu Le décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création de la Commune de Kribi 1^{er} ;
Vu L'Arrêté n°000087/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame Augustine NDONI KELLER Epse DIYO aux fonctions de Maire de la Commune de Kribi 1^{er};

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Est créé dans la Commune de Kribi 1^{er}, à date du 27 Juin 2022 un comité de Suivi-évaluation des recommandations/Plan d'action du Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Article 2 : Missions

Le Comité de suivi a pour mission de :

- Veiller à la mise en œuvre des solutions préconisées à l'issue du processus de contrôle citoyen de l'action publique ;
- Mener les actions de plaidoyer ;
- Assurer la communication avec les populations de la Commune.

Le Comité de suivi travaille en étroite collaboration avec les communautés et rend compte mensuellement au Maire.

Article 3 : Durée du Mandat

Le mandat du Comité de Suivi-évaluation prend fin dès la réalisation de toutes les actions prévues.

Article 4 : Composition

Le Comité de Suivi-évaluation est composé de :

- **Le président** : Sa Majesté NTONGA MANDOUO, 1^{er} Adjoint au Maire
- **Le rapporteur** : EYAMBA MAWELA GODFROY, Cadre communal chargé des Communautés et Chef de bureau du développement Local
- **Les membres** :
 - 1- ETOTOUE ISSAMBA ANDRE, Chef Service Technique
 - 2- MALONGUE ELIE, Chef Service Hygiène et Salubrité
 - 3- SAVAH STEPHANE, Chef Service Développement Local et Promotion Economique
 - 4- MOUKENGUE STEEVEN LOUISE, Chef Bureau Communication
 - 5- ANGO SOREL, Chef Service Informatique

3-

Article 5 : Toute personne peut en raison de ses compétences et sur décision du Président du Comité de Suivi-évaluation, être invitée à assister aux travaux du Comité, avec voix consultative.

Article 6 : Les réunions du Comité de Suivi-évaluation se tiennent au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président. Les réunions du Comité de Suivi-évaluation sont sanctionnées par un procès-verbal et/ou un rapport.

Article 7 : Prise en charge

Les fonctions du Comité de Suivi-évaluation sont gratuites, toutefois la Commune prendra toutes les dispositions pour faciliter le bon fonctionnement du Comité en fonction des moyens disponibles.

Fait à Kribi 1^{er} le 28 JUIN 2022

Ampliation

- Préfet/Océan
- SG/CAK1
- RM/CAK1
- SF/CAK1
- Archives/Chrono

LE MAIRE



Anton Keller
Augustin épse Diyo
Officier d'Etat Civil
Maire de Kribi 1er